

C A H I E R D ' U T I L I S A T I O N
C H A U D I E R E
F I O U L o u G A Z

*Utiliser ce document lorsque les réglages indiqués dans le "cahier d'installation"
ont été effectués par votre installateur*

- 1** Recommendations
- 2** Description du produit
- 3** Fonctionnement
 - 3.1 Mise en marche
 - 3.2 Mise en service rapide
 - 3.3 Mise en service personnalisé
- 4** Ce qu'il ne faut pas faire

1 RECOMMANDATIONS

Avant toute intervention, couper le courant électrique sur l'interrupteur général mural et fermer la vanne d'alimentation en gaz

• Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

"BAXI" rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non exécutés conformément à la présente notice et/ou par un professionnel qualifié".

L'installation et l'entretien général, au moins une fois l'an de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, rappelés dans la notice d'installation.

• Surveillance périodique

- Vérifier la pression d'eau de l'installation au manomètre (0,8 bar à froid minimum).
- S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente, rechercher la fuite éventuelle ou faire appel à l'installateur.

Attention : un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

- Vérifier que le compteur ne tourne pas, lorsque la chaudière ainsi que les appareils gaz sont à l'arrêt.

• Protection contre le gel

En cas d'arrêt prolongé, vous devez protéger la chaudière, le préparateur E.C.S. et l'installation soit, en vidangeant complètement soit en utilisant au remplissage, un produit antigel de qualité sanitaire pour chauffage central.

Les antigels pour circuit de chauffage central sont de qualité spéciale. L'installateur vous donnera toutes précisions utiles à ce sujet. Ne pas oublier de vidanger le ballon d'eau chaude et le circuit d'eau sanitaire. Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits de chauffage et d'eau sanitaire (cf. circulaire du 26 avril 1982 du Ministère de la Santé).

• Entretien chaudière

Vous devez faire appel à votre installateur ou à un service après-vente (formule d'entretien permanent) pour effectuer les opérations d'entretien.

- Le ramonage doit être effectué avant la saison de chauffe.
- Faire vérifier le circuit gaz de la chaudière en fonctionnement.

• Préparateur d'eau chaude

Votre préparateur d'eau chaude est équipé d'une anode anti-corrosion renouvelable.

La consommation de cette anode est fonction de la qualité de l'eau, un contrôle est obligatoire au moins tous les 2 ans.

• Nettoyage de l'habillage

N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse.

S'assurer que les orifices obligatoires d'aération sont suffisants et maintenus en bon état de fonctionnement (version cheminée)

Ne pas installer ce matériel dans un local présentant une atmosphère ambiante contenant des vapeurs corrosives, ni sur un socle inflammable).

2 DESCRIPTION DU PRODUIT

Principe de fonctionnement automatique de votre chaudière :

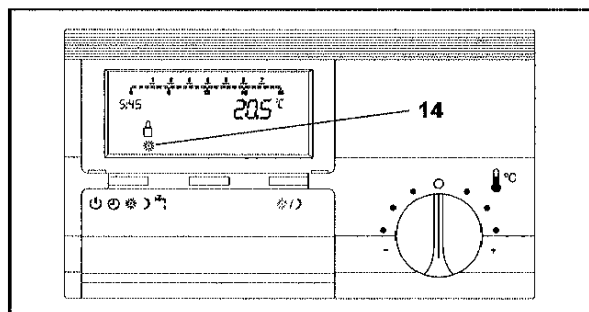
La chaudière que vous venez d'acquérir est équipée d'une régulation de température intégrée. L'appareil va mesurer la température extérieure (grâce à la sonde fournie) et adapter automatiquement la température de chauffage à vos besoins, selon les pré-réglages "Standards". Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, personnaliser votre programme afin d'avoir le maximum de confort et d'économies possible.

Descriptif : Votre chaudière se compose principalement :

- D'un corps de chauffe monobloc en fonte.
- D'un brûleur fioul intégré.
- D'un préparateur d'eau chaude sanitaire intégré (version Bi uniquement).
- D'un tableau de bord commandé par un module d'ambiance.

Module d'ambiance :

C'est l'interlocuteur pour dialoguer avec votre installation de chauffage. Installé sur la chaudière ou de préférence en ambiance, il pilote et optimise en permanence le fonctionnement de la chaudière. Il affiche les informations utiles pour connaître l'état de votre chauffage, il transmet vos consignes de réglage à l'installation. Vous trouverez ci-après les explications nécessaires à l'utilisation du module d'ambiance.



Pour une meilleure qualité de confort, nous recommandons vivement l'installation du module d'ambiance dans le volume chauffé.

Description du tableau de commande de la chaudière :

Les commandes du tableau de la chaudière sont réservées à la mise sous tension, à la maintenance et au fonctionnement de secours. Le tableau de commande intègre le système électronique destiné à automatiser la chaudière, le ballon d'eau chaude sanitaire et les circuits de chauffage. Il offre un emplacement (2) destiné à recevoir un module d'ambiance.

Descriptif :

Tableau de commande chaudière fioul selon modèle

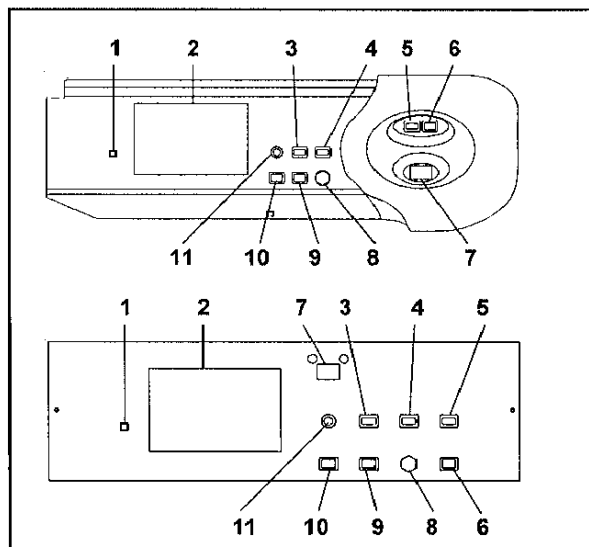
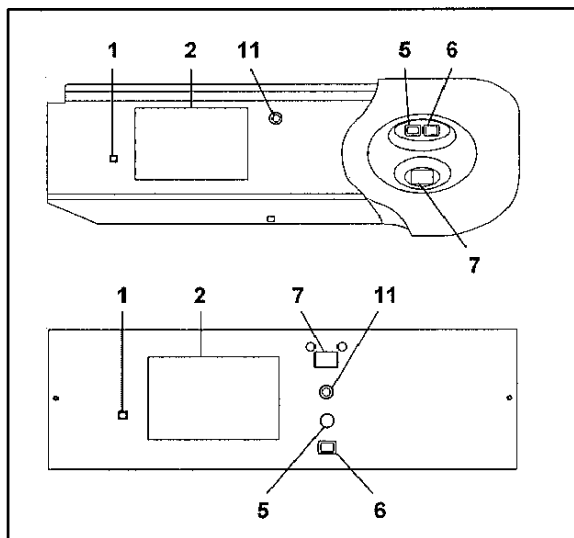


Tableau de commande chaudière gaz selon modèle



- 1 Bouton de test des relais et des sondes et RESET pour chaudière gaz.
- 2 Emplacement pour module d'ambiance
- 3 Voyant de sécurité brûleur
- 4 Voyant de sécurité chaudière
- 5 Voyant de mise sous tension
- 6 Interrupteur Marche/Arrêt
- 7 Afficheur digital de la température
- 8 Réarmement du thermostat sécurité
- 9 Réarmement brûleur
- 10 Bouton de test brûleur
- 11 Fusible.

Les autres commandes, destinées au dépannage ou à la maintenance, sont décrites au paragraphe 3.


3 FONCTIONNEMENT

Attention : l'arrêt de la chaudière par l'interrupteur Marche/Arrêt du tableau de commande laisse la chaudière sous tension mais coupe l'alimentation électrique de la régulation ainsi que le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

3.1 Mise en marche

La mise en marche de la chaudière s'effectue en actionnant l'interrupteur lumineux Marche/Arrêt (2). La lampe verte indique que la chaudière est mise en état de marche.

Pour que votre chaudière soit en état de fonctionnement, vérifier les points suivants :

- Voyant de mise sous tension (1) allumé.
- Interrupteur Marche/Arrêt enfoncé (2) (lampe verte allumée).
- Afficheur numérique de la température (5) allumé.
- Afficheur du module d'ambiance allumé et symbole de communication  affiché (14) (voir page 4).

3.2 Mise en service rapide

Votre chaudière est préréglée pour assurer :

- Une température ambiante de confort ☀ de 20°C entre 6h00 et 22 h00 du lundi au vendredi, et entre 7h00 et 23h00 le samedi et le dimanche.
- Une température ambiante d'économie 🌙 (ou réduit) de 16°C, la nuit entre 22h00 et 6h00.
- Une température d'eau chaude sanitaire 🚿 (ou ballon) de 55°C entre 6h00 et 22h00 (modèle Bi et BVi uniquement).

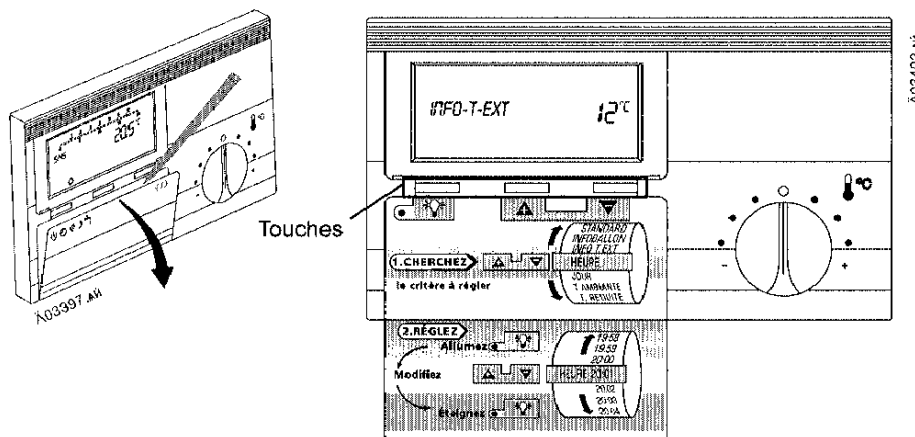
Pour une mise en service rapide et un fonctionnement selon ce préréglage, il vous suffit de mettre l'appareil à l'heure et au jour.

Comment mettre votre régulation à l'heure et au jour de la semaine

Réglage de l'heure :

Réglage du jour :

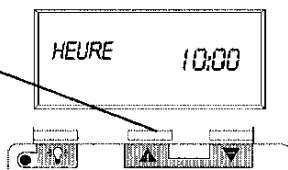
1 - Ouvrir la porte de votre module d'ambiance pour activer le mode programmation des trois touches



En cas de fausse manœuvre, l'action de fermer puis rouvrir la porte du module permet de reprendre la procédure au début.

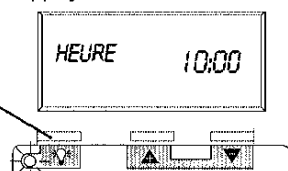
2 - Chercher le critère "HEURE" en appuyant

sur la touche ▲ (ou ▼)



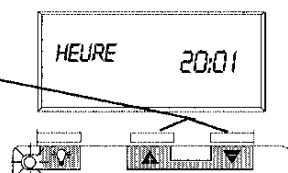
3 - Allumer la lampe rouge en appuyant

sur la touche ☹



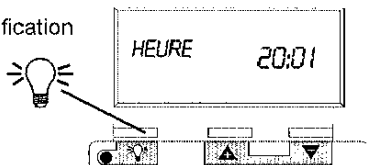
4 - Modifier l'heure en appuyant sur les touches

▲ ou ▼



5 - Eteindre la lampe rouge appuyant sur la touche

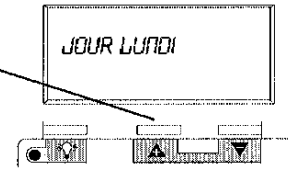
pour valider la modification



Le réglage de l'heure est terminé.

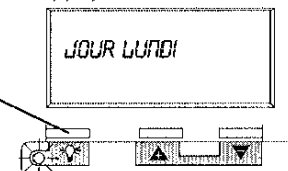
2 - Chercher le critère "JOUR" en appuyant

sur la touche ▲ (ou ▼)



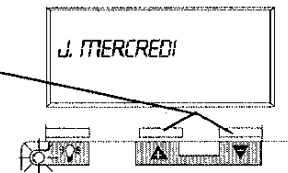
3 - Allumer la lampe rouge en appuyant

sur la touche ☹



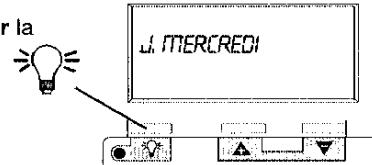
4 - Modifier le jour en appuyant sur les touches

▲ ou ▼



5 - Eteindre la lampe rouge en appuyant sur la

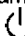




touche pour valider la modification

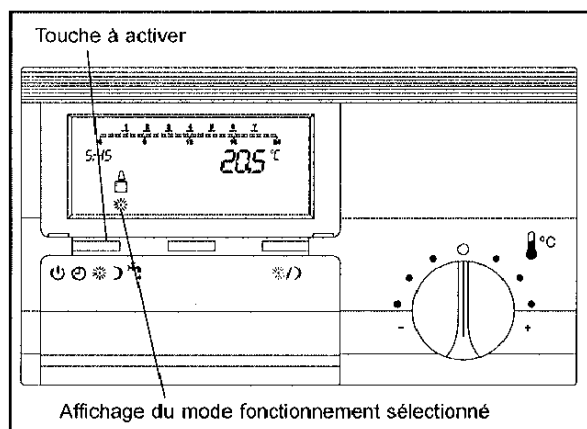


Le réglage du jour est terminé, refermer la porte. La mise en service est terminée, votre confort est assuré, toutefois, si vous désirez le personnaliser, reportez-vous au paragraphe 3-3.

3.3.1 Comment sélectionner un mode de fonctionnement

La porte du module d'ambiance est fermée.

Appuyer sur la touche      pour choisir un des 5 fonctionnements possibles. Chaque impulsion fait défiler l'affichage d'un fonctionnement à l'autre.



Vous avez le choix entre les fonctionnements suivants :



Veille :

Le chauffage (et la production d'eau chaude) sont à l'arrêt, mais votre habitation reste sous le contrôle des fonctions "hors gel" (cette fonction ne dispense pas des précautions habituelles contre le gel) et "température d'absence" si cette consigne est programmée. C'est le régime qui convient si vous quittez votre domicile pour une durée indéterminée et que vous ne souhaitez pas "maintenir le chauffage".

Confort permanent :

La température ambiante suit un niveau de confort et la production d'eau chaude est activée en permanence. Votre chauffage assurera un confort proche de 20°C 24h/24h.

Programmé :

Le régime confort  alterne avec le régime réduit selon un programme horaire préétabli. C'est le régime de confort  d'un logement habité avec abaissement de température durant les périodes d'absence et de sommeil.

Réduit permanent :

La température ambiante suit un niveau réduit et la production d'eau chaude est désactivée en permanence. Le chauffage est maintenu proche de 16°C 24h/24h sans eau chaude sanitaire.



ECS (Eau Chaude Sanitaire) permanent :

Le chauffage est arrêté et la fonction eau chaude sanitaire est activée en permanence. Vous pouvez sélectionner ce régime si vous ne voulez pas de chauffage mais uniquement de l'eau chaude sanitaire. C'est le régime qui convient en été.



Mode manuel: (disponible qu'à partir de la version 8809)

Le chauffage est contrôlé par une consigne de température chaudière réglé par le bouton du module d'ambiance. *Ce régime ne peut être mis en œuvre que par l'installateur*

3.3.2 Fonctions de la touche : dérogation manuelle du programme

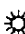
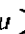
1 Si vous quittez votre domicile momentanément (quelques heures par exemple) et que vous voulez que votre chauffage passe en régime réduit économique, vous pouvez appuyer sur le bouton   de votre module d'ambiance.

Le chauffage sera maintenu proche de 16°C jusqu'à une nouvelle impulsion ou jusqu'à la période de chauffage de confort suivante.

2 Si vous vous couchez plus tard que prévu (réception d'amis par exemple) et que votre chauffage est passé en régime réduit, vous pouvez, sans modifier votre programme, passer en régime confort par une impulsion sur la touche  

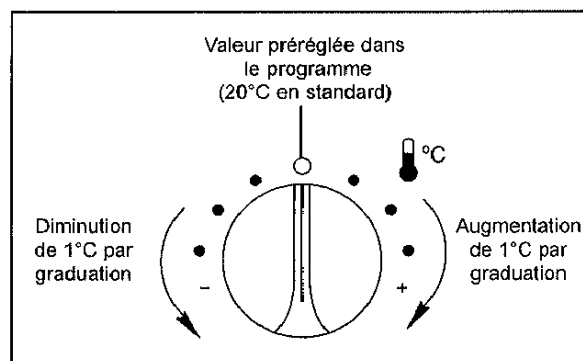
Le chauffage sera maintenu proche de 20°C et l'eau chaude sanitaire proche de 55°C jusqu'à une nouvelle impulsion ou jusqu'au cycle de chauffage réduit suivant.

3 Si vous souhaitez avoir plus d'eau chaude sanitaire en dehors des heures de confort programmées procédez comme en 2.

Le clignotement du témoin de régime  ou  indique que la dérogation est active.

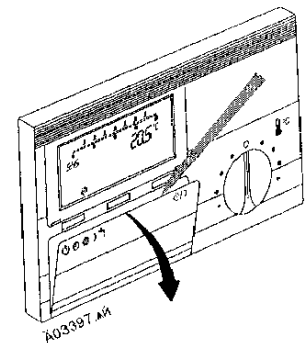
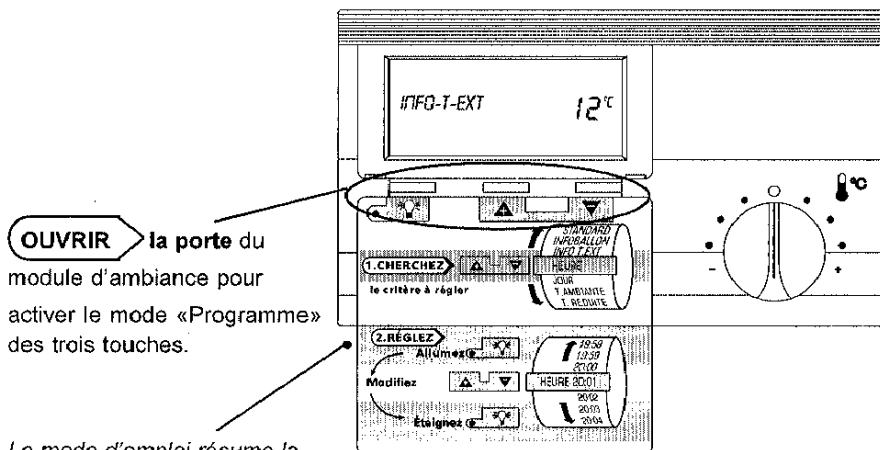
3.3.3 Comment régler la température ambiante de confort

Utiliser le bouton du module d'ambiance



Comment personnaliser les réglages "STANDARD" de votre régulation

Ces programmes d'origine pourront être rappelés ultérieurement (p. 12).



OUVRIR la porte du module d'ambiance pour activer le mode «Programme» des trois touches.

Le mode d'emploi résume la procédure de programmation en deux temps :

1. CHERCHER le critère à régler dans le menu déroulant ci-dessous à l'aide des touches ▲ et ▼

CRITERES (en boucle)	DEFINITIONS	STANDARD (Régl. d'origine)	PLAGE de REGLAGE (pour l'utilisateur)
NB-J-ARRET	Nombre de jours de congés	00	00 / 99
TECHNICIEN	Code d'accès au niveau "Installateur"	0000	Code
STANDARD	Retour aux réglages d'origine	00	00 / 01
INFOBALLON	Indication de température d'eau chaude sanitaire	Affichage ---°C	
INFO-T-EXT	Indication de la température extérieure	Affichage ---°C	
HEURE	Actuelle	10:00	00:00 / 24:00
JOUR	Actuel	LUNDI	LUNDI à DIMANCHE
T-AMBIANTE	Température de confort souhaitée	20°C	10 / 40°C
T-REDUITE	Température d'économie souhaitée	16°C	10 / 40°C
T-ABSENCE	Température d'absence souhaitée	---- (Inactive)	5 / 15 °C ----, 5 / 15 °C
T-BALLON	Température d'eau sanitaire souhaitée	55°C	10 / 60°C
PROG...	Jour(s) d'application de programme	LU-VE (SA-DI)	LU-DI, LU, MA, ME...
DEBUT 1		06:00 (07:00)	-- / 00:00 / 24:00
FIN 1		22:00 (23:00)	-- / 00:00 / 24:00
DEBUT 2	Heures de début et de fin des périodes de chauffe du (des) jour(s) d'application	-- (--)	-- / 00:00 / 24:00
FIN 2	Indiqué(s) ci-dessus à la ligne PROG..	-- (--)	-- / 00:00 / 24:00
DEBUT 3		-- (--)	-- / 00:00 / 24:00
FIN 3		-- (--)	-- / 00:00 / 24:00

En cas de fausse manoeuvre, fermer puis rouvrir la porte du module.

2. REGLER le «critère» sélectionné :

Allumer la lampe rouge de la touche pour accéder au mode «modification».

Modifier le réglage à l'aide des touches ▲ ou ▼ dans la plage indiquée ci-dessus.

Eteindre la lampe rouge de la touche pour valider le nouveau réglage.

Comment modifier une des températures préréglées

T- AMBIANTE température de "confort souhaitée"
Préréglée d'usine à 20°C, c'est le point "0" de la plage de réglage du bouton en façade du module.
(Température pour les heures de "confort" programmées).

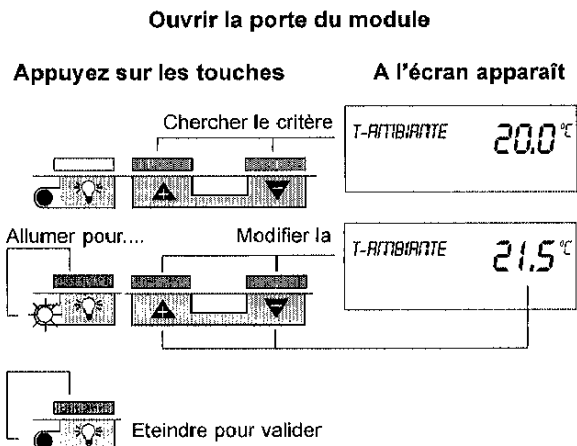
T- REDUITE température "d'économie" souhaitée
Préréglée d'usine à 16°C, elle assure une température ambiante d'économie durant l'absence ou le sommeil.
(En dehors des heures de "confort" programmées).

T-ABSENCE température "d'absence" souhaitée
Inactive par défaut, elle permet si elle est réglée à une valeur entre 5 °C et 15 °C, que le chauffage de votre habitation soit maintenu à la température réglée à ce paramètre. Fonction active uniquement en mode veille

T- BALLON température "d'eau sanitaire" souhaitée
Préréglée d'usine à 55°C, elle assure la préparation d'eau chaude sanitaire, pendant les heures de "confort" programmées). Il est possible de sélectionner une production d'eau chaude sanitaire 24h00/24h00.

Après avoir validé ce réglage, vous pouvez refermer la porte ou choisir un autre critère à régler.

On procède de la même manière pour la température réduite et la température du ballon.



Comment modifier son programme horaire de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Toute modification de programme horaire commence à la ligne **PROG-LU-VE** par l'affichage des **jours** concernés par ce programme soit :

- LU-DI:** les 7 jours de la semaine sont identiques
- LU-VE:** les 5 jours de lundi à vendredi sont identiques
- SA-DI:** les 2 jours samedi et dimanche sont indentiques
- LUNDI:** seul le jour sélectionné est concerné (LUNDI, MARDI, etc.)

Lundi	Mardi	Mecredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>
<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	6	7
1	2	3	4	5	<u>6</u>	<u>7</u>
<u>1</u>	2	3	4	5	6	7

Qu'est ce qu'un programme horaire ?
C'est l'ensemble des périodes de la journée où vous souhaitez obtenir la température ambiante de confort et la production d'eau chaude sanitaire.

1 Prenons l'exemple du programme horaire standard du lundi au vendredi soit :

Visualisation à l'écran :



Ce programme délivre :
de 6h00 à 22h00 : une température de confort et une production d'eau chaude sanitaire,
le reste du temps: uniquement une température réduite.

Réglage pour LUNDI à VENDREDI :

EXEMPLE:
PROGRAMME
SOUHAITE

(Jours concernés) 1 2 3 4 5 6 7
(Périodes de confort) 5h à 8 h 12h à 14h 18h à 22h



Comment procéder

1 Affichage des jours concernés

Chercher le critère

1 2 3 4 5 6 7
PROG-LU-VE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
1 2 3 4 5 6 7

6h à 22h

NOTA : les jours d'application proposés sont juste ment ceux que nous recherchons, inutile donc de modifier, passons au critère suivant.

2 Modifier le début de 1^{ère} période de confort

Chercher le critère

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 1 6:00 *I

Allumer pour...
Modifier l'heure

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 1 5:00 *I

Eteindre pour valider

5h à 22h

3 Modifier la fin de la 1^{ère} période de confort

Chercher le critère

1 2 3 4 5 6 7
FIN 1 22:00 *I

Allumer pour...
Modifier l'heure

1 2 3 4 5 6 7
FIN 1 8:00 *I

Eteindre pour valider

5h à 8h

4 Créer le début de la 2^{ème} période de confort

Chercher le critère

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 2 --- *II

Allumer pour...
Modifier l'heure

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 2 12:00 *II

Eteindre pour valider

5 Créer la fin de la 2^{ème} période de confort

Chercher le critère

1 2 3 4 5 6 7
FIN 2 --- II

Allumer pour...
Modifier l'heure

1 2 3 4 5 6 7
FIN 2 14:00 II

Eteindre pour valider

5h à 8h 12h à 14h

Pour régler les heures de début et de fin de la 3^{ème} période de confort, respectivement 18 h et 22 heures, procéder exactement comme pour la 2^{ème} période.

Comment supprimer une période de confort

A l'inverse de l'exemple ci-dessus, on remplace les heures de début et de fin par "----" situé dans la boucle de défilement des heures entre 24:00 et 00:00 (.....23:45 24:00 ---- 00:00 00:15 ----)
Exemple : pour supprimer la période 2, on remplacera

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 2 12:00 *II

par

1 2 3 4 5 6 7
DEBUT 2 ---- *II

1 2 3 4 5 6 7
FIN 2 14:00 II

par

1 2 3 4 5 6 7
FIN 2 ---- II

Réglage pour SAMEDI à DIMANCHE

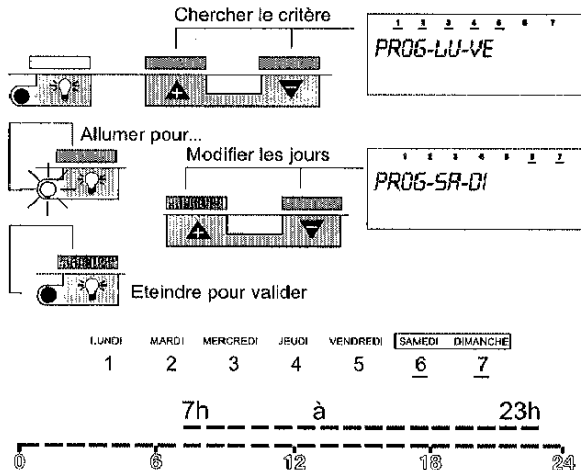
EXEMPLE:
PROGRAMME
SOUHAITE

(Jours concernés) 1 2 3 4 5 6 7
(1 période de confort) 8h 22h

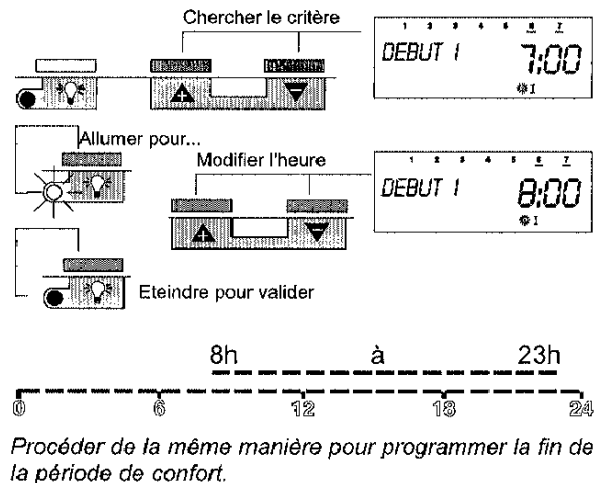


Comment procéder

1 Affichage des jours concernés



3 Modifier le début de la 1^{ère} période de confort



Comment lire les températures réelles mesurées

Lecture de la température extérieure

Actions

1 Ouvrir la porte du module



A l'écran apparaît

INFO-T-EXT
-10,7°C

Lecture de la température du ballon d'eau chaude sanitaire

2 Appuyer sur la touche ▼

INFOBALLON
50,7°C

Retour au programme standard

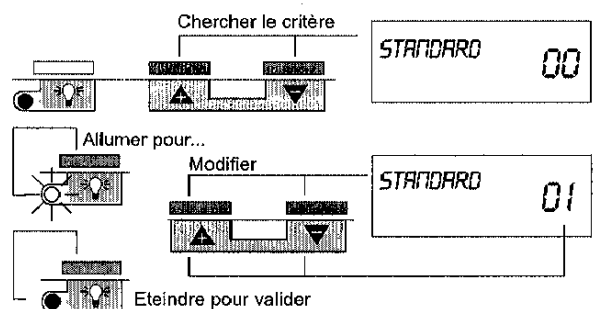
Comment procéder :

Vous vous sentez perdu dans vos réglages et vous souhaitez recommencer à partir du programme standard d'usine. Le retour aux réglages d'usine annule tous les réglages personnels, les valeurs et les programmes pré-réglés (6 h/22 h) sont à nouveau actifs.

Ouvrir la porte du module

Appuyer sur les touches


A l'écran apparaît



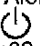
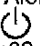
Dès que le retour aux réglages d'usine est effectif "STANDARD 00" revient à l'écran.

Comment régler une période de congés

Pendant une absence longue, le programme congés permet d'interrompre, puis réactiver avant votre retour, le régime de chauffage en cours.

La durée se programme en nombre de jours, durant lesquels, le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont à l'arrêt avec programme hors gel*. L'écran affiche le symbole 

Le décompte du nombre de jours inclut le jour en cours.

Par exemple, il est vendredi et on programme NB-J-ARRET = 3. Alors la chaudière passe immédiatement en mode veille  et reviendra au mode  le lundi suivant à 00:00 heures.

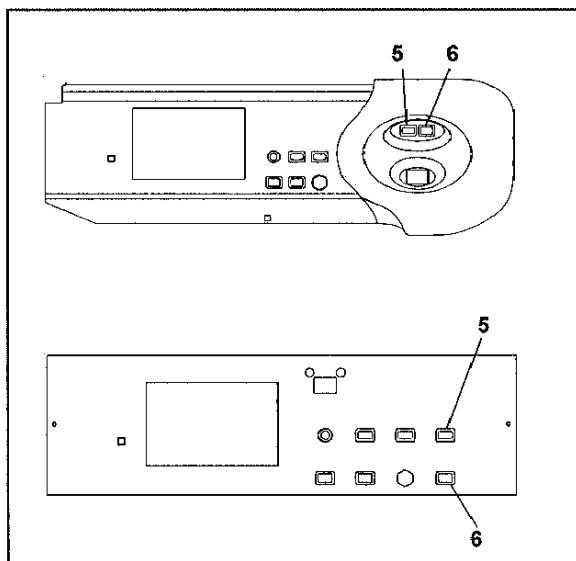
** Cette fonction ne dispense pas des précautions d'usage contre les risques de gel (en cas de dysfonctionnement).*

NOTA : Un boîtier de commande téléphonique est livrable en option, il permet de piloter et d'interroger à partir de votre téléphone la température du logement.

3.4 Mise à l'arrêt

- Appuyer sur l'interrupteur Marche/Arrêt (6).
- Débrancher l'alimentation électrique, le voyant (5) s'éteint.
- Fermer le(s) robinet(s) de barage (fioul ou gaz) sur les tuyauteries d'alimentation en combustible.

Tableau de commande chaudière fioul selon modèle



Appuyer sur les touches

A l'écran apparaît

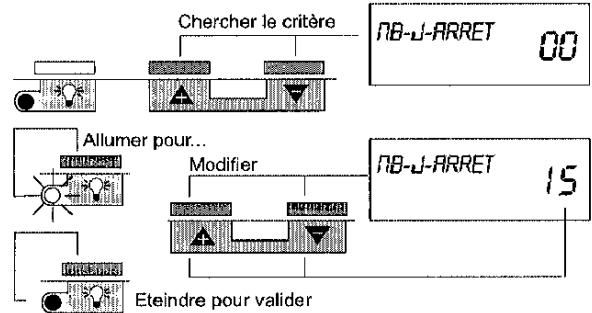
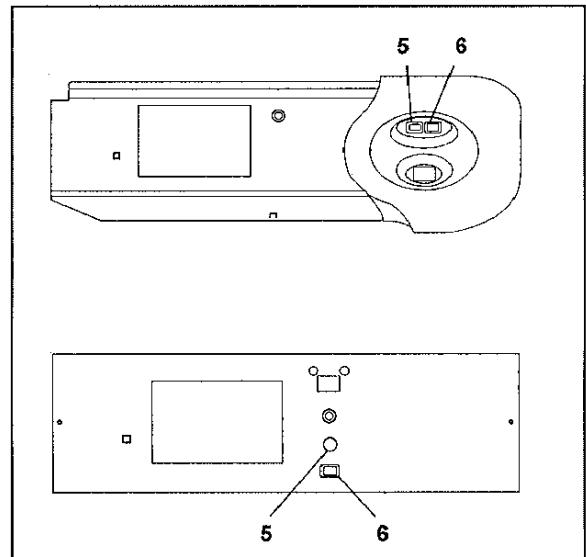


Tableau de commande chaudière gaz selon modèle



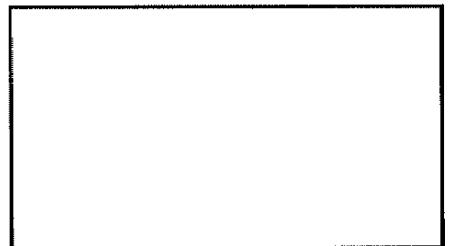
4 CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ajouter de l'eau en permanence en cas de fuite légère (entartrage dangereux de la chaudière).
- Ne pas réarmer sans avoir recherché la cause de l'anomalie ayant déclenché un code erreur.
- Ne pas obturer l'arrivée d'air frais à l'arrière de la chaudière pour la version cheminée.
- Ne pas chercher des fuites de gaz à l'aide d'une flamme: employer de l'eau savonneuse.

BAXI France

157, Avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
Télécopie : + 33 (0)1 45 91 59 50

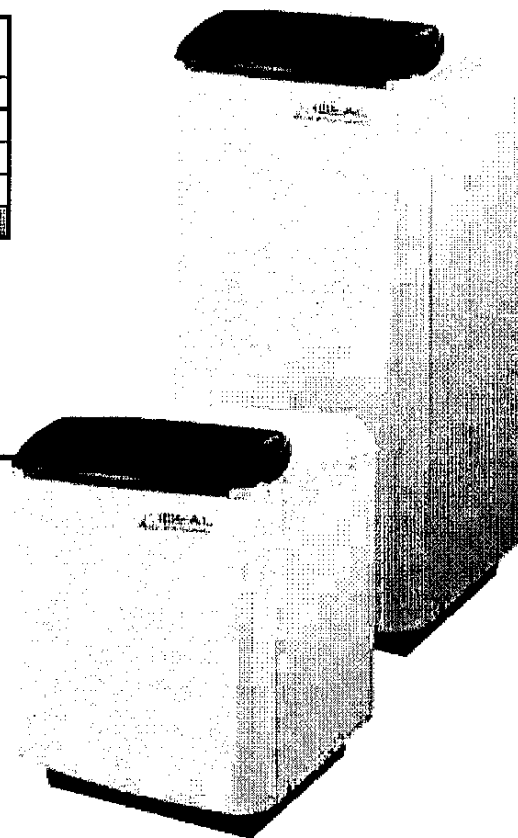
BAXI S.A.
S.A au capital de 43 214 640 €
RCS Bobigny B 602 041 675 A.P.E 282 D
A member of BAXI GROUP LTD



Geodis

Chaudières fioul

Puissance chaudière en kW	Brûleur intégré	
	Bi - Ci	BVi - CVI
24 et 30	•	
25		•
35 et 45		•
40 et 50	•	



SOMMAIRE

- 1 Déclaration de conformité**
- 2 Normes - Directives**
- 3 Accessoires**
- 4 Caractéristiques**
 - 4.1 Dimensions
 - 4.2 Caractéristiques des chaudières
 - 4.3 Consommation électrique
- 5 Instructions d'installation**
 - 5.1 Aménagement de la chaufferie
 - 5.2 Chaudière Bi/Ci, montage cheminée
 - 5.3 Dégagements
 - 5.4 Mise en place de la chaudière
 - 5.5 Mise en service
 - 5.6 Schéma hydraulique avec production E.C.S, vanne 3 voies et 2 circuits de chauffage (Ci/CVi)
 - 5.7 Schéma hydraulique avec production E.C.S, vanne 3 voies et 2 circuits de chauffage (Bi/BVi)
 - 5.8 Légende des appareils
 - 5.9 Courbe hauteur manométrique
- 6 Raccordements électriques - Régulation**
 - 6.1 Accès au bornier de câblage
- 7 Maintenance - Entretien**
 - 7.1 Vérifications générales
 - 7.2 Surveillance périodique
 - 7.3 Nettoyage du corps de chauffe
 - 7.4 Préparateur
 - 7.5 Nettoyage de l'habillage
 - 7.6 Protection contre le gel
- 8 Pièces détachées**
 - 8.1 Corps de chaudière (Bi - Ci et BVi - CVi) de 24 à 30 kW
 - 8.2 Corps de chaudière (Bi - Ci et BVi - CVi) de 35 à 50 kW
 - 8.3 Préparateur E.C.S.
 - 8.4 Jaquette Ci / CVi
 - 8.5 Jaquette Bi / BVi
 - 8.6 Tableau de commande

1 DECLARATION DE CONFORMITE

Nous certifions par la présente que l'appareil spécifié ci-après est conforme au type décrit dans le certificat d'examen CE de type, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des Directives Européennes suivantes:

Chaudière fioul IDEAL STANDARD

Genre de l'appareil	Chaudière basse température			
N°CE				
Modèle	Cheminée Bi - Ci		Ventouse BVI - CVI	
	GEODIS 24 GEODIS 30	GEODIS 40 GEODIS 50	GEODIS 25	GEODIS 35 GEODIS 45
Organisme de certification	CERTIGAZ			
Organisme de contrôle	CERTIGAZ			
Directives appliquées	2006/95/CEE Directive basse tension 89/336/CEE Directive compatibilité électromagnétique 92/42/CEE Directive rendement			

Date: 16 / 03 / 2010

Signature :

Directeur R & D

Olivier VALET



Fabricant : **BAXI S.A.**
157, Avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex
Tél. : 01 45 91 56 00

2 NORMES - DIRECTIVES

BAXI S.A. rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non exécutés conformément à la présente notice et/ou par un professionnel qualifié".

- La chaudière est construite conformément aux directives européennes suivantes :
- La présente chaudière et les équipements inclus sont conformes à la directive, sans toutefois être soumis au marquage CE (selon l'article 3.3). Elle est destinée à être utilisée sur un circuit chauffage à eau chaude ne dépassant pas une température de 85 °C et une pression de 4 bars.

La chaudière répond aux normes suivantes :

- EN 303.1 • Chaudière avec brûleur à air soufflé: terminologie, spécifications générales, essais et marquages.
- EN 303.2 • Chaudière avec brûleur à air soufflé: spécifications spéciales pour chaudière avec brûleur à fioul à pulvérisation.
- EN 304 • Règles d'essai pour les chaudières pour brûleur à fioul à pulvérisation.
- EN 15035 • Chaudières fioul étanche inférieure à 70 kW
- XPD 35-430 • Chaudière de type C de puissance utile inférieure ou égale à 70 kW.
- EN 267 • Brûleur à fioul à pulvérisation de type monobloc.
- EN 226 • Dimensions de liaison entre brûleur et générateur de chaleur.

L'installation de chauffage doit être réalisée selon les textes réglementaires en vigueur, en particulier:

- DTU 65 • Installation de chauffage central concernant le bâtiment.
- DTU 65.4 • Chaudière au gaz et aux hydrocarbures liquides.
- DTU 65.11 • Dispositif de sécurité des installations de chauffage central concernant les bâtiments.
- 16.7 - 16.8 • La canalisation de remplissage en eau potable du circuit chauffage doit comporter un dispositif de disconnecteur de type CB.

Accord Intersyndical du 02 Juillet 1969.

AVERTISSEMENTS: spécifiques aux chaudières à "ventouse concentrique"

- 1 Leur fonctionnement est soumis à une stricte définition du terminal et des conduits d'évacuation de fumées et d'amenée d'air, pour lesquels la chaudière a été homologuée.
- 2 L'air de combustion est aspiré autour du conduit de fumées en le refroidissant.
Les condensats ainsi formés doivent être évacués vers l'égout par un dispositif d'écoulement muni d'un siphon.
- 3 La mise en pression du circuit de combustion justifie une étanchéité renforcée, spécifiée par la "norme" et testée en usine sur chaque chaudière.
Cette étanchéité (chaudière et conduits), doit être sauvegardée lors de toute intervention.
Ne pas hésiter à remplacer un joint si nécessaire.

C'est pourquoi :

A l'installation

- La longueur et le type de conduit doivent être scrupuleusement respectés suivant les instructions du Cahier d'Installation des conduits des fumées (ventouse ou cheminée).
- La puissance nominale ne doit pas être augmentée.

Après toute intervention de maintenance vérifier impérativement que:

- Le "Canaliseur", partie intégrante de la chaudière, est bien remis en place (voir § 7.3).
- La porte fonte est refermée de manière étanche aux produits de combustion.
- Le gicleur et les raccordements fioul sont correctement serrés.
- Le bouchon de l'orifice de mesure est remis en place après contrôle de la combustion.

Entretien Annuel

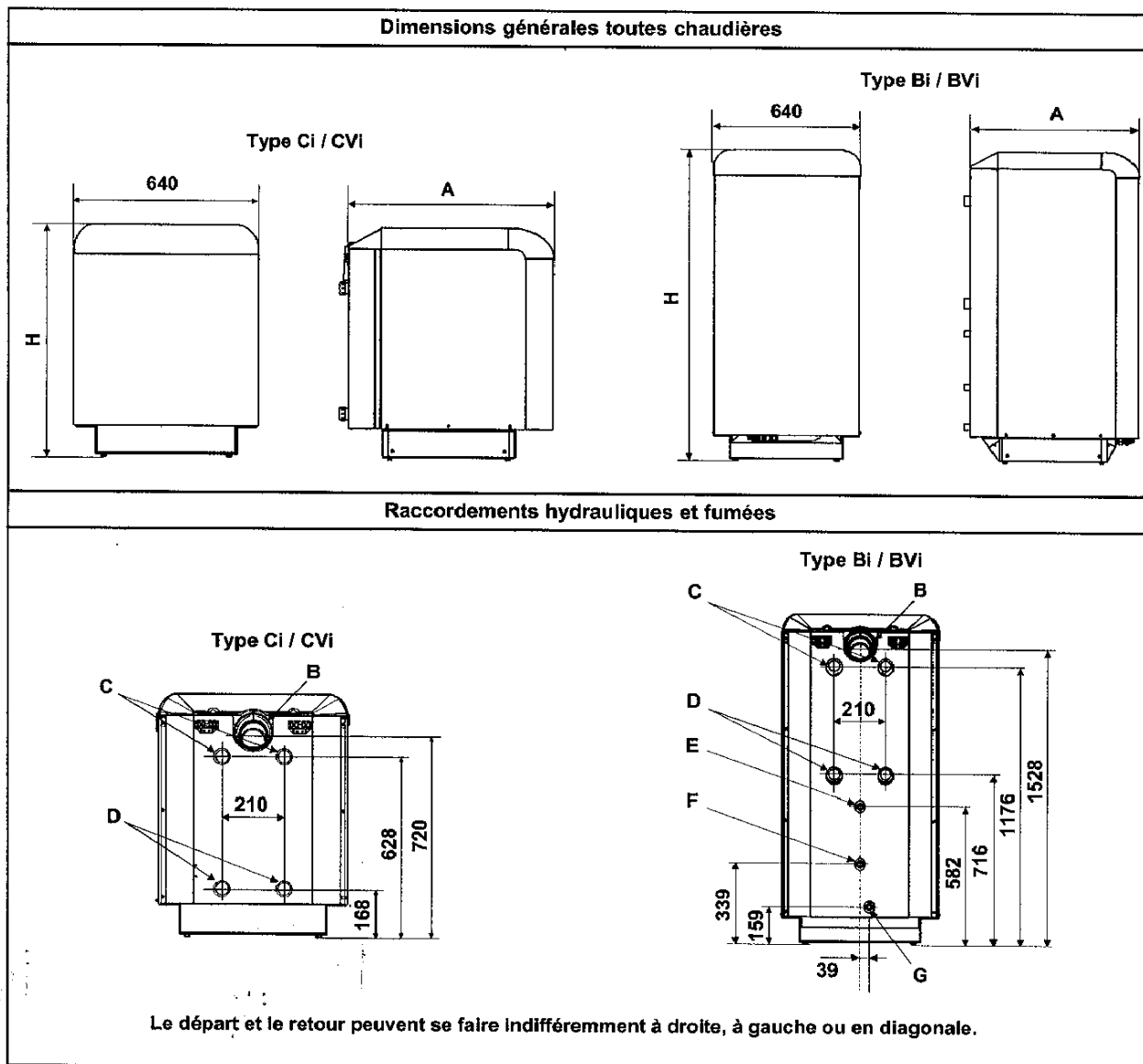
Décret N° 2009-649 du 9 juin 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts.

3 ACCESSOIRES

		Chaudière			
		Bi	Ci	Bvi	Cvi
Accessoires standards					
1	Corps de chauffe en fonte	•	•	•	•
1	Brûleur fioul intégré	•	•	•	•
1	Préparateur E.C.S. intégré	•		•	
1	Pompe E.C.S.	•		•	
1	Tableau de commande équipé d'un module d'ambiance débrochable	•	•	•	•
Accessoires fournis					
1	Socle pour le module d'ambiance, quand il est placé dans l'ambiance	•	•	•	•
1	Sonde extérieure	•	•	•	•
1	Brosse de ramonage	•	•	•	•
2	Flexibles fioul	•	•	•	•
Collis accessoires en option: module chauffage. Commande circuit de chauffage complémentaire.					
- Module d'ambiance pour tout circuit complémentaire		•	•	•	•
• Module mural MM1 pour un 2ème circuit sur vannes 3 voies		•	•	•	•
• Module mural MM1 pour un 3ème circuit sur vannes 3 voies		•	•	•	•
• Sonde de départ pour circuit vanne 3 voies motorisées		•	•	•	•
Collis des conduits "ventouse" en option Ø 80/125 ou Ø 100/150					
1	Terminal horizontal	Voir cahier d'installation des conduits des fumées (ventouse ou cheminée)			
1	Terminal vertical noir ou brique				
1	Rallonge 0,5 m isolé				
1	Rallonge 1 m isolé				
1	Rallonge 2 m isolé				
1	Rallonge télescopique				
2	Coude à 45°				
1	Coude à 30°				
1	Coude à 15°				
1	Coude à 90°				
1	Élément avec trappe de visite à 90°				
1	Élément avec trappe de visite droit				
1	Solin de 30° à 45°				
1	Solin de 40° à 55°				
1	Solin ardoise				
1	Récupérateur de condensats				
1	Prise de mesure combustion				
1	Filtre acoustique				
1	Grille de protection				

4 CARACTÉRISTIQUES

4.1 Dimensions



Dimensions				Hydraulique			
	Brûleur intégré				C	Départ Ø 1"1/4	
	24 à 30 kW		35 à 50 kW		D	Retour Ø 1" 1/4	
	Ci-Cvi	Bi-Bvi	Ci-Cvi	Bi-Bvi	E	Sortie eau chaude Ø 3/4"	
A	730		905		F	Recyclage Ø 3/4"	
B	Sortie des fumées (voir tableau des caractéristiques page 6)					G	Entrée eau froide Ø 3/4"
H	852	1398	852	1398			

4.2 Caractéristiques des chaudières

Chaudière classique		24		30		25		40		50		35		45	
		CI	BI	CI	BI	CVI	BVI	CI	BI	CI	BI	CVI	BVI	CVI	BVI
Références brûleurs		5124i		5130i		5125VI		7140i		7150i		7135VI		7145VI	
Puissance utile	kW	20/24		24/30		25		40		50		35		45	
Débit calorifique	kW	21.9/26.4		26/33		27.9		45.1		55		40.2		49	
Robinet de vidange	pouce	1/2"		1/2"		1/2"		1/2"		1/2"		1/2"		1/2"	
Contenance en eau	litres	24	32	24	32	24	32	30	39	30	39	30	39	30	39
Résistance circuit eau ($\Delta t = 15k$)	mbar	3.3		5.3		3.6		10		12		9		11	
Pression maxi. circuit chauffage	bar	4		4		4		4		4		4		4	
Ø Sortie fumées	mm	125		125		80/125		139		153		80/125		100/150	
Volume circuit fumées	m3	0.035		0.035		0.035		0.051		0.051		0.051		0.051	
Résistance circuit fumées	mbar	0.1		0.18				0.18		0.30					
Tirage nécessaire	mbar	0.15		0.23				0.23		0.35					
Temp. fumées (T-amb.=20°C)	°C	180		200		185		205		205		205		205	
Débit fumées	kg/h	27		47				64		78					
Perte à l'arrêt ($\Delta t = 15k$)	W	88	174	88	174	88	174	166	256	166	256	166	256	166	256
Capacité préparateur E.C.S	litres		130		130		130		170		170		170		170
Pression maximale E.C.S	bar		10		10		10		7		7		7		7
Débit spécifique selon Pr EN 303-6	l/mn		26		26		26		30		30		30		30
Alimentation électrique		Mono 230 V 50 Hz													
Poids emballé	kg	210	270	210	270	213	272	275	362	275	362	275	362	275	362
Poids net	kg	180	230	180	230	182	232	240	315	240	315	240	315	240	315

4.2 Consommation électrique

	Modèle	Puissance / consommation	Intensité nominale
Régulation	KM	10 W	0.04 A
Pompe E.C.S*	RS15	84 W	0.45 A

* Modèle avec préparateur

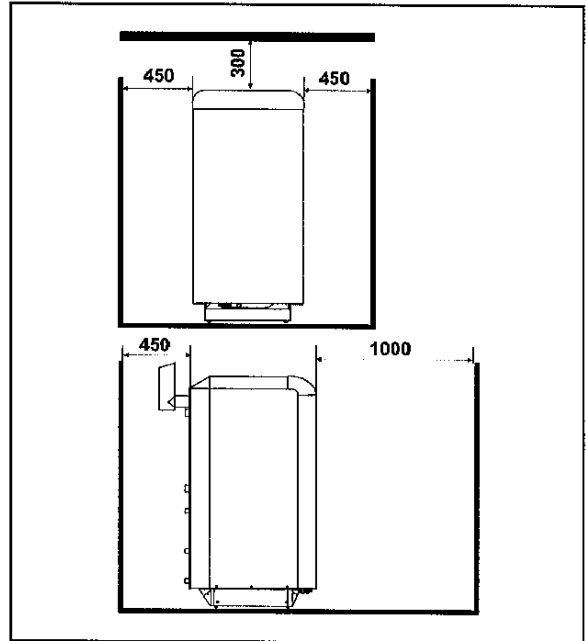
5 INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

5.1 Aménagement de la chaufferie

- Socle: la chaudière est prévue pour être directement installée sur le sol de la chaufferie. Un socle en béton n'est nécessaire que s'il y a lieu de corriger des dénivellations, ou d'isoler la base d'un sol humide ou inconsistant.
- Ventilation: se conformer à la réglementation en vigueur, en ce qui concerne les ventilations haute et basse.

5.2 Chaudière Bi / Ci, montage cheminée

- Le rendement de cette chaudière conduit à des températures de fumées relativement basses. Un soin particulier doit être apporté à la cheminée qui doit être étanche et calorifugée. En effet, un manque d'étanchéité et une mauvaise isolation de la cheminée abaisseront la température des fumées, provoquant le phénomène de bistre. Une des dispositions à prendre est de tuber les conduits. La qualité du tubage doit être compatible avec le fioul.
- **Il est recommandé de :**
 - conserver la même section que la buse de sortie de la chaudière,
 - éviter les changements brutaux de direction ,
 - réduire le nombre des coudes,
 - prévoir un pot de purge aussi près que possible de la chaudière.
- Pour les versions ventouse se reporter au cahier « Installation des conduits ».



5.3 Dégagements

Les dimensions portées sur la figure sont des valeurs minima qui permettent un accès correct pour les opérations d'entretien périodiques. Prévoir, entre chaudière et murs de la chaufferie, un espace suffisant pour assurer un branchement aussi direct que possible du départ de fumées et pour permettre un raccordement aisé et accessible des circuits de chauffage et d'alimentation en combustible liquide.

5.4 Mise en place de la chaudière

- Préparer les raccordements d'eau, cheminée, alimentation en combustible. Un espace libre est recommandé de chaque côté de la chaudière pour faciliter les opérations de raccordement.
- Procéder au déballage de la chaudière, ne retirer les cornières de protection latérale du socle qu'au dernier moment.
- Placer la chaudière en regard de ses points de raccordement en respectant les règles d'installation d'implantation en chaufferie.
- Le robinet de vidange du circuit de chauffage est intégré sur la chaudière à l'avant et en bas (sur le corps pour les versions Ci et CVi), sur le préparateur à l'avant et en bas (pour les versions Bi et BVi).
- Raccorder un robinet de vidange du circuit sanitaire à l'arrière et en bas du préparateur (version Bi et BVi).
- Raccorder le circuit de chauffage.
- **La canalisation de remplissage en eau potable du circuit chauffage doit comporter un dispositif de disconnection du type CB, conformément aux articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.**
- Qualité de l'eau pour le circuit chauffage: éviter l'emploi d'eau calcaire qui peut entartrer la chaudière. La note technique de l'accord intersyndical du 2 juillet 1969 précise, entre autre, que si le TH ou titre hydrotimétrique est supérieur à 25° F (français), le remplissage de la chaudière doit être prévu avec de l'eau adoucie.
- Raccorder le circuit sanitaire du préparateur à l'installation.

Éviter le contact d'une flamme avec l'isolation thermique du préparateur E.C.S.

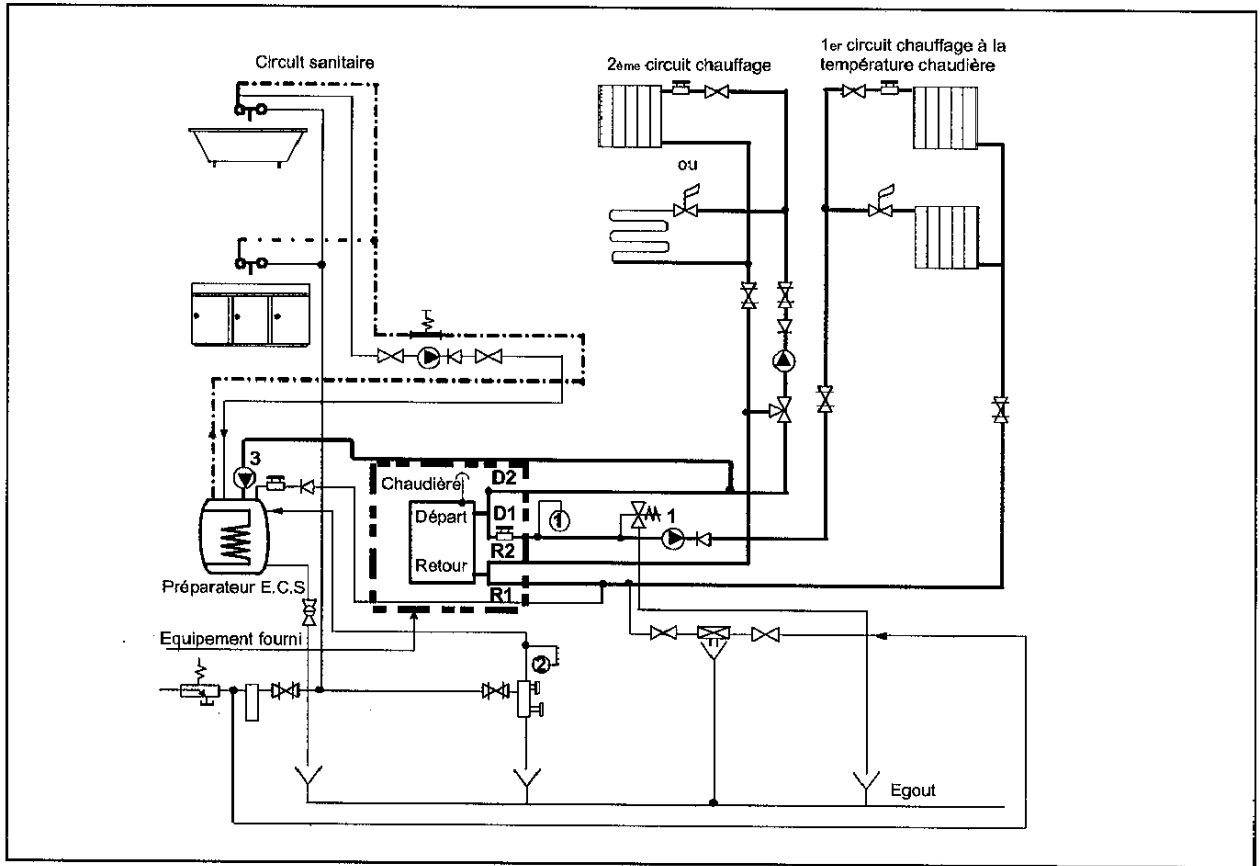
- L'arrivée d'eau froide sanitaire au préparateur doit comporter obligatoirement un groupe de sécurité **NF taré à 7 bars** au plus près du préparateur. Nous rappelons que pour une pression d'eau de ville supérieure à 5 bars, la canalisation d'amenée d'eau doit être munie d'un détendeur efficace.
- Les prescriptions d'installation sont identiques à celles requises par d'autres modes de production d'eau chaude sanitaire, sachant que les qualités locales de l'eau sont à considérer, au dessus de 25° F (français) nous conseillons d'utiliser un appareil anti-tartre. Pour éviter les risques de brûlure, la fonction «Lutte contre les bactéries de légionellose» est désactivée à la livraison de la chaudière. Cette fonction peut être activée par l'installateur à la demande du client.

S'assurer qu'il n'y a pas de communication entre le circuit de chauffage et les circuits de distribution d'eau sanitaire.

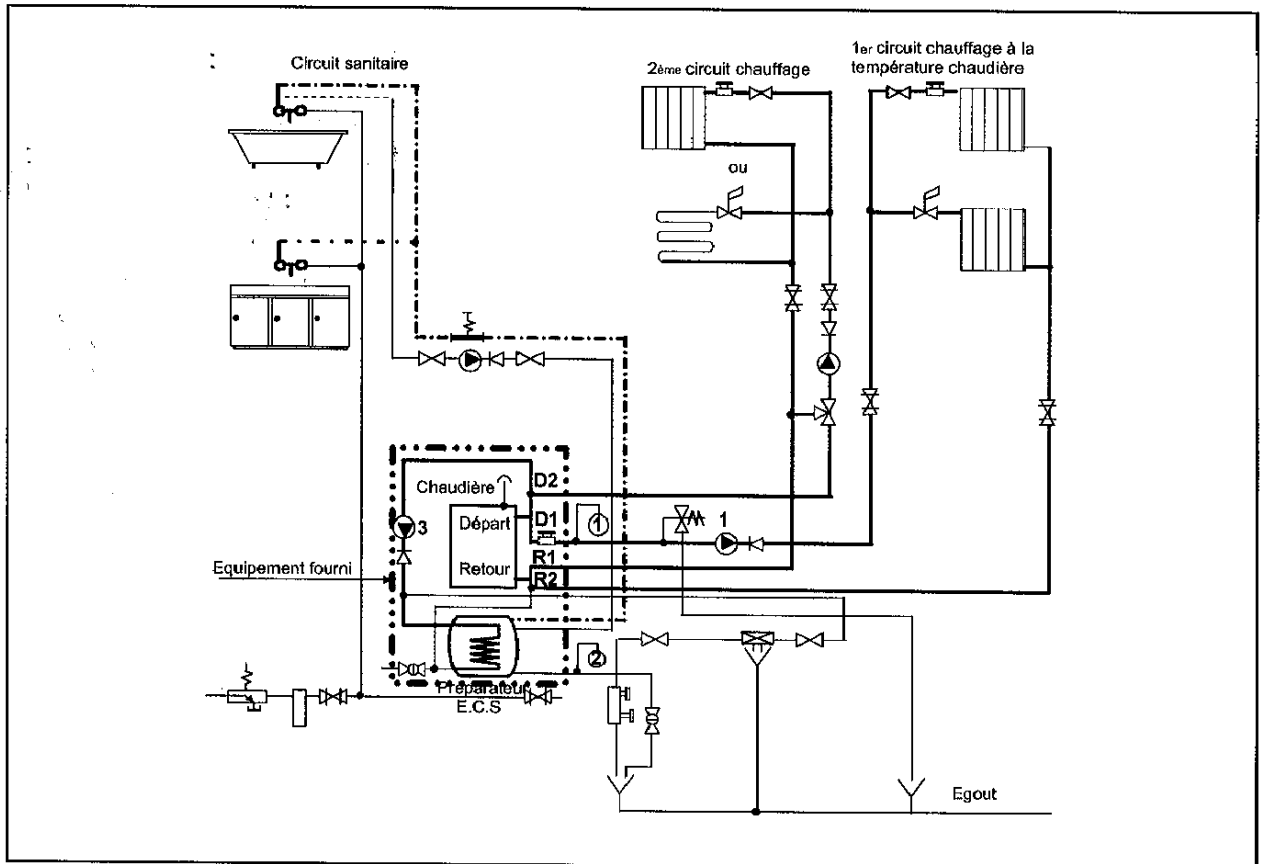
5.5 Mise en service

- Remplissage du circuit chauffage et de la chaudière: purger tous les points hauts du circuit chauffage et refermer successivement les différentes vis de purge dès que l'eau a atteint leur niveau, ne pas oublier les purgeurs manuel de la chaudière. Le capuchon du purgeur automatique normalement monté sur le départ de la chaudière, doit rester desserré de façon à assurer une purge permanente pendant le remplissage.
- Remplissage du circuit sanitaire, préparateur ECS: ouvrir le robinet d'arrivée d'eau sanitaire et purger la canalisation en ouvrant les robinets de puisage.

5.6 Schéma hydraulique avec production E.C.S, vanne 3 voies et 2 circuits de chauffage (Ci / CVi)



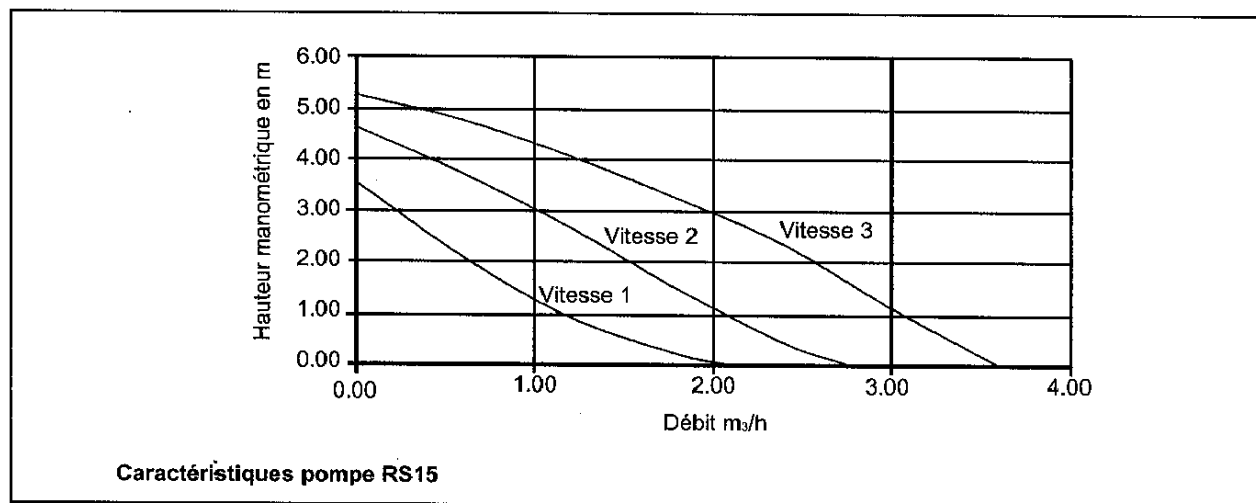
5.7 Schéma hydraulique avec production E.C.S, vanne 3 voies et 2 circuits de chauffage (Bi / BVi)



5.8 Légende des appareils

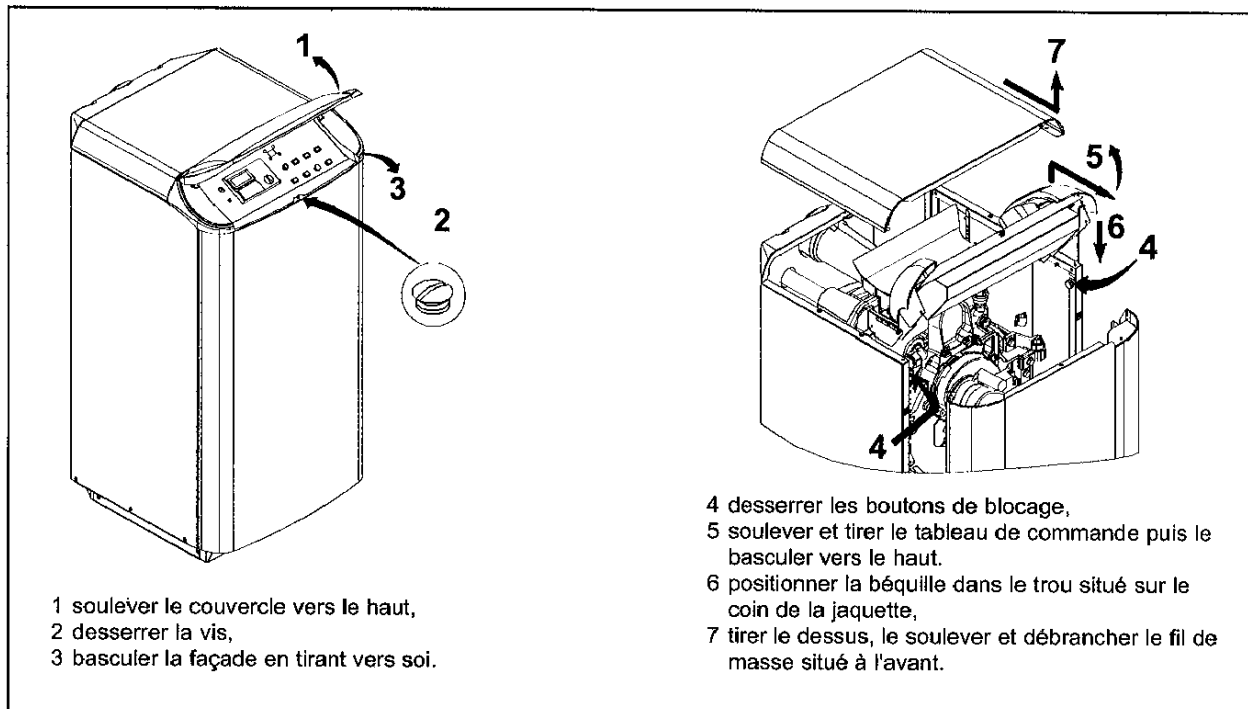
	Groupe de sécurité taré à 7 bar NF OBLIGATOIRE		Robinet thermostatique		Purgeur manuel
	Dispositif anti-tartre ou anti corrosion		Robinet vanne		Disconnecteur CB
	Limiteur de pression		Robinet de vidange		Purgeur d'air automatique
	Vase d'expansion fermé OBLIGATOIRE (pression gonflage 1 bar)		Robinet		Robinet sanitaire
----	Tubulure eau chaude sanitaire		Vanne 3 voies		Pompe de charge sanitaire
—	Tubulure eau froide sanitaire		Soupape de sécurité tarée à 3 bar avec manomètre obligatoire		Pompe de chauffage
—	Tubulure chauffage		Soupape de sécurité chauffage		
----	Tubulure départ/retour échangeur		Clapet de non retour		

5.9 Courbe hauteur manométrique

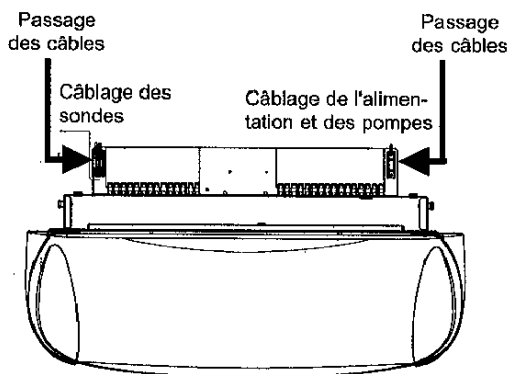


5 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES - RÉGULATION

5.1 Accès au bornier de câblage

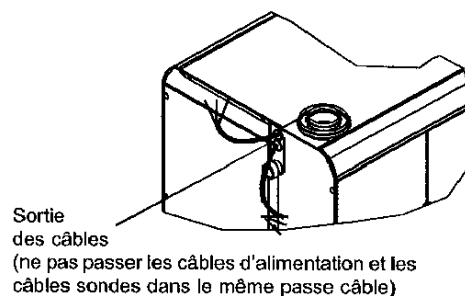
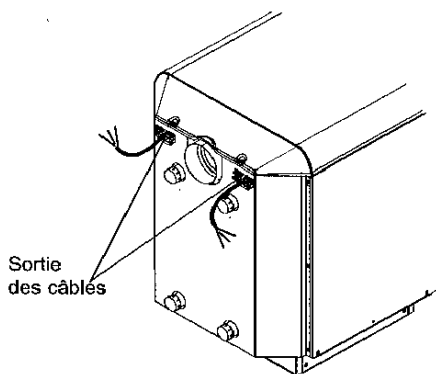


Borniers de raccordement



Chaudière classique

Chaudière HTE



INSTALLATION ET REGLAGE DE LA REGULATION : VOIR CAHIER REGULATION

7 MAINTENANCE - ENTRETIEN

⚠ Avant toute intervention, couper le courant électrique sur l'interrupteur général mural et fermer l'alimentation en combustible au robinet de barrage.

⚠ La maintenance annuelle est obligatoire (décret 2009-649), elle doit être effectuée par un technicien qualifié, une attestation d'entretien doit être remise au client.

7.1 Vérifications générales

- Vérifier le circuit d'alimentation en combustible de la chaudière lors du fonctionnement,
- Vérifier l'aspect de la flamme.

7.2 Surveillance périodique

- Vérifier la pression d'eau de l'installation au manomètre (0,8 bar à froid minimum).
- S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente, il y a peut être une fuite à rechercher.

⚠ Un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

7.3 Nettoyage du corps de chauffe

Il est recommandé de profiter d'un temps doux pour éteindre la chaudière pendant quelques heures afin de procéder au ramonage.

Débrancher le connecteur du brûleur.

Ramonage du corps de chauffe :

- Ouvrir la porte de la chaudière en dévissant les vis de verrouillage (schéma ci-dessus),
- Retirer le canaliseur et son entretoise, si présente.
- Nettoyer les parois de la chambre de combustion et évacuer les suies et dépôts solides éventuels.

Le ramonage terminé :

- **replacer correctement le CANALISEUR et SON ENTRETOISE,**
- **FERMER HERMÉTIQUEMENT la PORTE BRÛLEUR,**
- **REPLACER la GAÏNE si VERSION VENTOUSE.**

Ramonage de la cheminée:

- La réglementation impose 1 ramonage annuel.
- Après ces opérations bien s'assurer de la bonne qualité des étanchéités avant de remettre l'installation en service.
- Pour les conduits ventouze: nettoyer les conduits de fumées avec un hérissin en nylon Ø 80 mm.

Les conduits sont accessibles en:

- démontant les embouts des terminaux
- coulissant les parties réglables (terminaux et manchons télescopiques)
- démontant les coudes.
- démontant les trappes de visite.

Vérifier l'ensemble des conduits air/fumées, ils doivent être parfaitement dégagés.

Remonter les conduits: ATTENTION de ne pas abîmer les joints des conduits concentriques, et si nécessaire les changer.

7.4 Préparateur

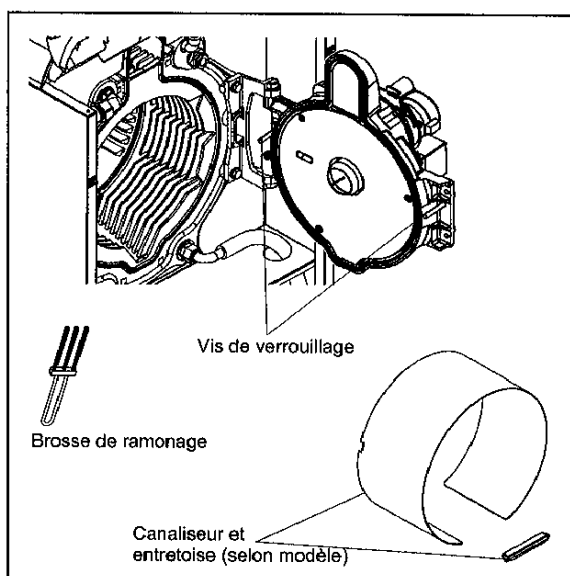
Anode anti-corrosion

La consommation de cette anode est fonction de la qualité de l'eau, un contrôle est obligatoire au moins tous les 2 ans.

Contrôle, démontage ou remontage de l'anode

Contrôle :

- démonter la façade de la chaudière voir § 6.1,
- débrancher le câble de mise à la masse de l'anode,
- mettre en série, un ampèremètre (résistance interne < 10W), entre l'anode et le câble de mise à la masse.
Pour un courant mesuré :
 - > 1 mA : anode bonne,
 - < 1 mA : anode bonne mais à vérifier régulièrement,
 - < 0,1 mA : l'anode est à changer.

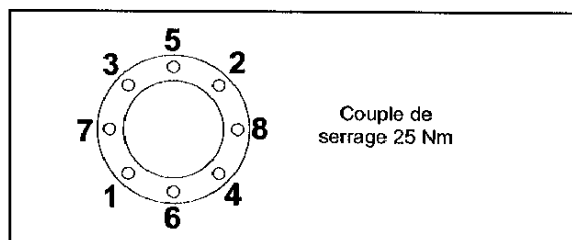


Démontage de l'anode :

- fermer l'arrivée d'eau froide,
- vidanger partiellement le réservoir,
- débrancher le câble de mise à la masse de l'anode,
- dévisser les vis de fixation de la trappe de visite,
- changer l'anode si nécessaire (couple de serrage 15 Nm).

Remontage :

- monter un joint d'étanchéité neuf,
- remettre la trappe de visite en place, serrer les vis progressivement dans l'ordre: 1 / 2 - 3 / 4 - 5 / 6 - 7 / 8,
- raccorder impérativement le câble de mise à la masse de l'anode.

**7.5 Nettoyage de l'habillage**

N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse.

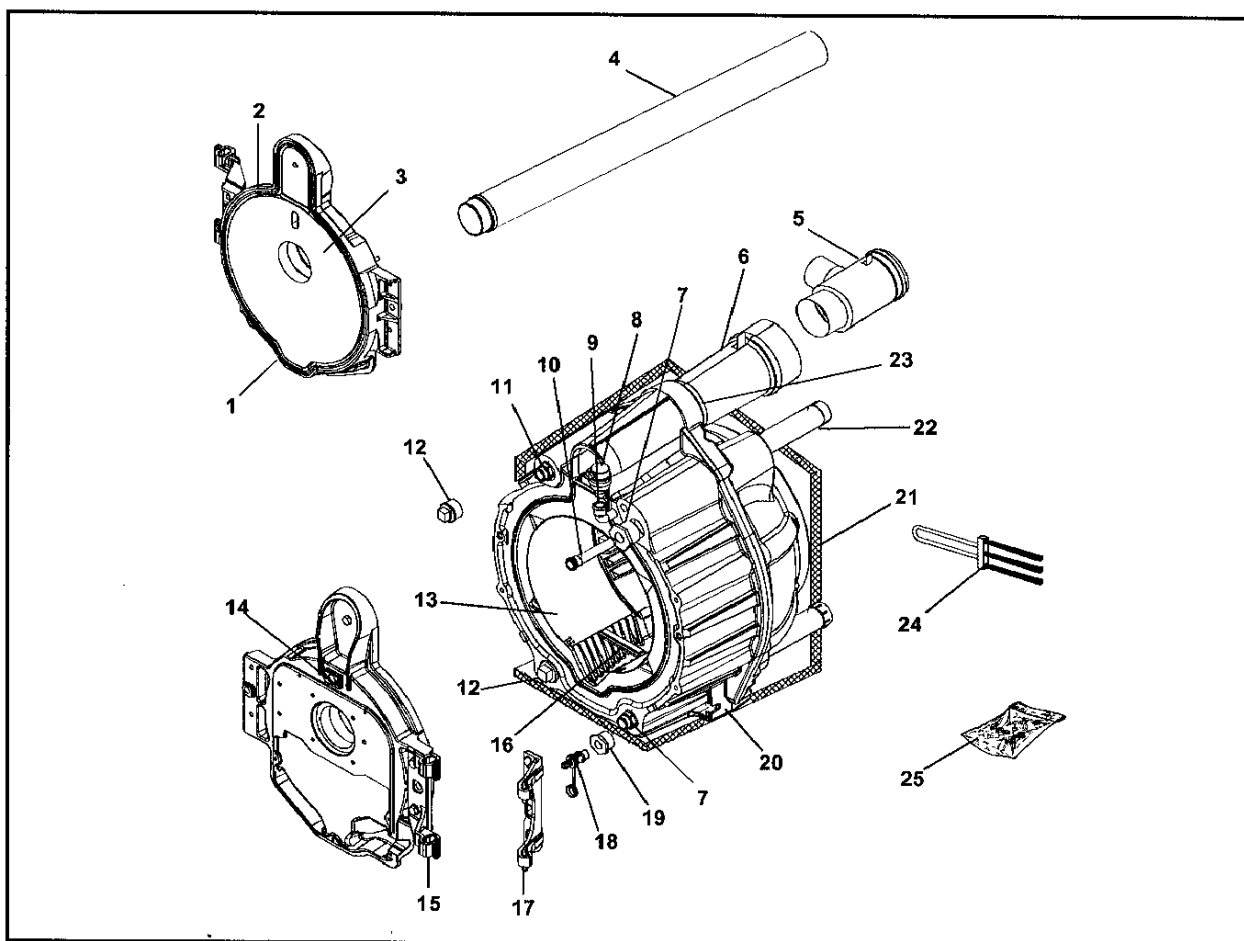
7.6 Protection contre le gel

En cas de nécessité l'opération de vidange doit être conduite comme suit :

- Coupure de l'alimentation électrique par l'interrupteur général de l'installation,
- Fermeture de l'alimentation en combustible,
- Raccordement d'un tuyau souple sur l'embout du robinet de vidange, évacuation vers l'égout,
- Ouverture lente du robinet de vidange, et après décompression, ouverture progressive des purgeurs de tous les points hauts de l'installation,
- A la fin de l'opération, fermeture de tous les robinets du circuit hydraulique.

8 PIECES DETACHEES

8.1 Corps de chaudière (Bi - Ci et BVI - CVI) de 24 et 30 kW

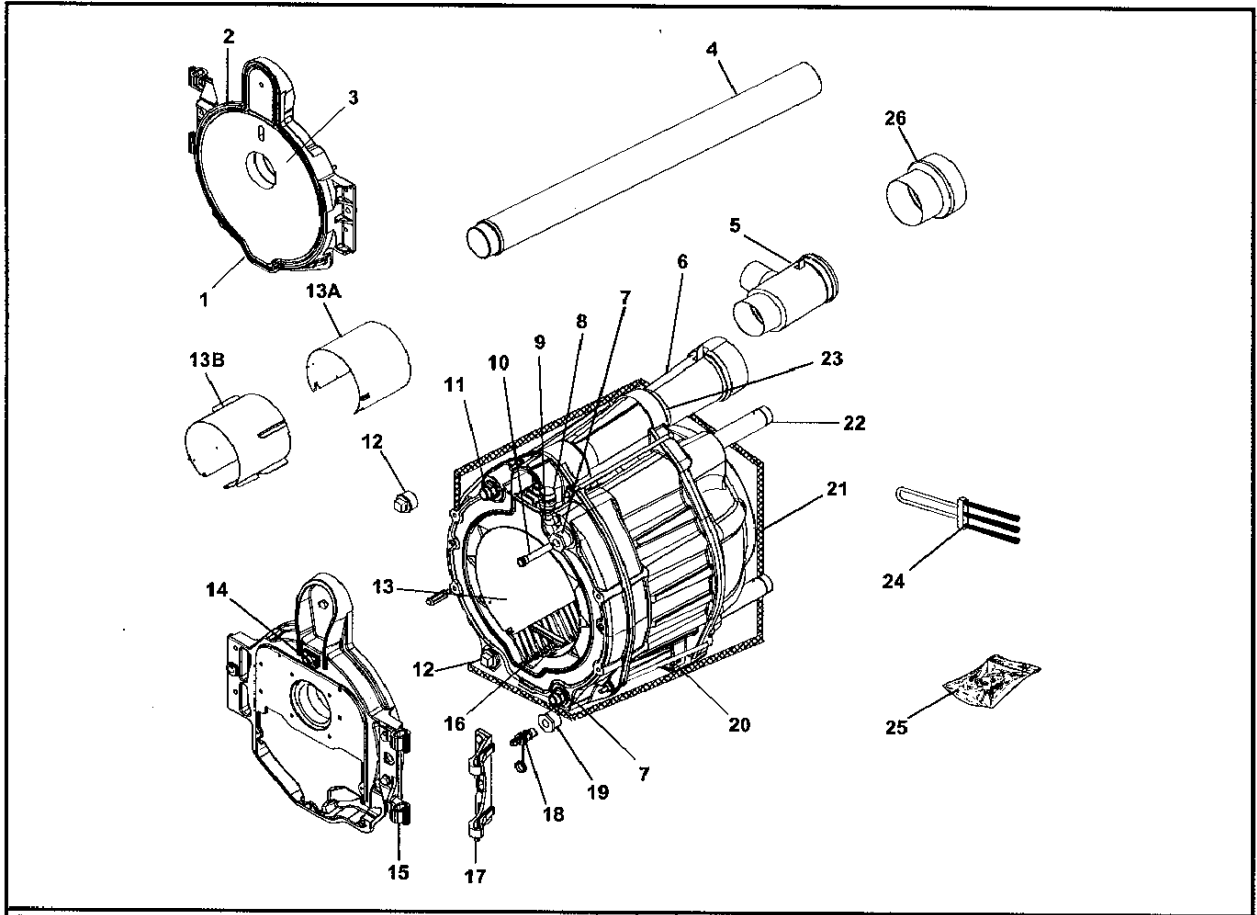


Corps - Porte brûleur

Rep	Designation	Code							Date fin	Date début
			24 Ci	30 Ci	24 Bi	30 Bi	25 CVI	25 BVI		
1	Porte équipée	S140903	•	•	•	•	•			
2	Joint de porte	S506055	•	•	•	•	•			
3	Isolant porte	S507448	•	•	•	•	•			
4	Gaine d'air	S143391	•	•	•	•	•			
5	Manchette de fumées + joint	S500404	•	•	•	•	•			
6	Joint de manchette fumées	S17000166	•	•	•	•	•			
7	Réduction N°241 1"1/2	S15924205	•	•	•	•	•			
8	Purgeur automatique 3/8"	S17006193	•	•	•	•	•			
9	Courbe N°1A 3/8"	S500149	•	•	•	•	•			
10	Doigt de gant	SN9115170	•	•	•	•	•			
11	Mamelon réduit	S132178	•	•	•	•	•			
12	Bouchon mâle N°290 1" 1/4	SN9126510	•	•	•	•	•			
13	Canaliseur + entretoise	S500451	•	•	•	•	•			
14	Ens. œillette	S17076144	•	•	•	•	•			
15	Chape de porte	S136956E	•	•	•	•	•			
16	Entretoise	S131557	•	•	•	•	•			
17	Paumelle de porte	S136957E	•	•	•	•	•			
18	Robinet de vidange	S17006472	•	•	•	•	•			
19	Mamelon réduit 1"1/4 - 1/2"	S500350	•	•	•	•	•			
20	Corps équipé	S500349E	•	•	•	•	•			
	Corps équipé	S500093E	•	•	•	•	•			
21	Ensemble calorifuge	S500405	•	•	•	•	•			
22	Manchette eau	S131862	•	•	•	•	•			
23	Joint de manchette fumées	S17000166	•	•	•	•	•			
24	Brosse de ramonage	S134243	•	•	•	•	•			
25	Sachet de visserie	S500406	•	•	•	•	•			
*	Brûleur 5124i 24 kW	S507812	•	•	•	•	•			
	Brûleur 5125Vi 25 kW	S507816	•	•	•	•	•			
	Brûleur 5130i 30 kW	S507813	•	•	•	•	•			
*	Flexible fioul	S58366628	•	•	•	•	•			

* Non représenté sur la vue

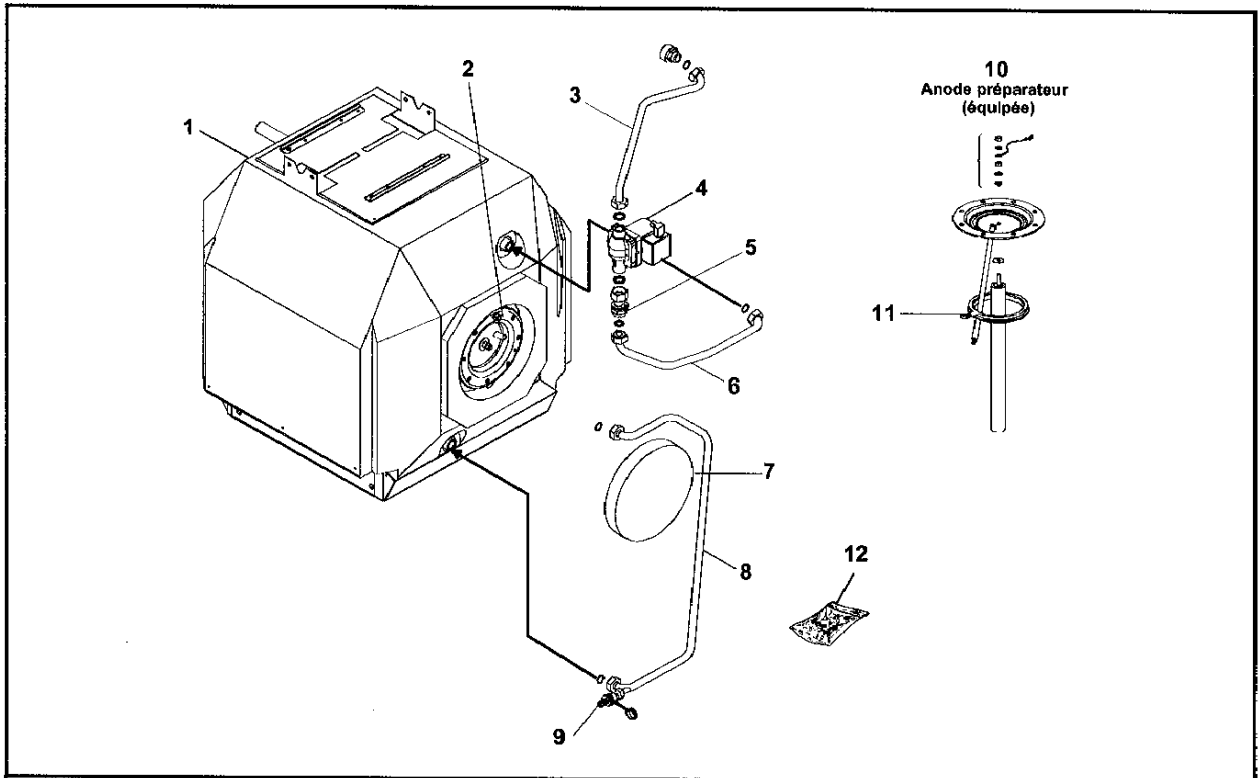
8.2 Corps de chaudière (Bi - Ci et BVi - CVi) de 40 et 50 kW



Corps - Porte brûleur			40 Ci	50 Ci	40 Bi	50 Bi	35 CVi	45 CVi	35 BVi	45 BVi	Date fin	Date début
Rep	Designation	Code										
1	Porte équipée	S140903	•	•	•	•	•	•	•	•		
2	Joint de porte	S506055	•	•	•	•	•	•	•	•		
3	Isolant porte	S507448	•	•	•	•	•	•	•	•		
4	Ensemble gaine d'air	S143391				•	•	•				
5	Manchette de fumées	S133373					•	•				
5	Manchette de fumées	S143864								•		
6	Manchette de fumées	S132141	•	•	•	•				•		
7	Réduction N°241 1"1/2	S15924205	•	•	•	•	•	•	•	•		
8	Purgeur automatique 3/8"	S17006193	•	•	•	•	•	•	•	•		
9	Courbe N°1A 3/8"	S500149	•	•	•	•	•	•	•	•		
10	Doigt de gant	S138103	•	•	•	•	•	•	•	•		
11	Mamelon réduit	S132178	•	•	•	•	•	•	•	•		
12	Bouchon mâle N°290 1"1/4	SN9126510	•	•	•	•	•	•	•	•		
13	Canaliseur + entretoises	S504552	•	•		•	•	•		•		
13A	Canaliseur	S137245	•			•	•	•				
13B	Canaliseur	S136661	•	•	•	•	•	•		•		
14	Ensemble cailleton	S17076144	•	•	•	•	•	•	•	•		
15	Chape de porte	S136956E	•	•	•	•	•	•	•	•		
16	Entretoise	S131557	•	•	•	•	•	•	•	•		
17	Paumelle de porte	S136957E	•	•	•	•	•	•	•	•		
18	Robinet de vidange	S17006472	•	•	•	•	•	•	•	•		
19	Mamelon réduit 1"1/4 - 1/2"	S500350	•	•		•	•	•				
20	Corps équipé	S138314E	•	•		•	•	•				
20	Corps équipé	S137241E	•		•	•	•	•	•	•		
21	Ensemble calorifuge	S504556	•	•	•	•	•	•	•	•		
22	Manchette eau	S131862	•	•	•	•	•	•	•	•		
23	Joint de manchette fumées	S17000166	•	•	•	•	•	•	•	•		
24	Brosse de ramonage	S134243	•	•	•	•	•	•	•	•		
25	Sachet de visserie	S500406	•	•	•	•	•	•	•	•		
26	Adaptateur 125/139	S138121	•		•							
26	Adaptateur 125/153	S138122	•		•							
*	Brûleur 7135VI 35 kW	S507817				•		•				
*	Brûleur 7140I 40 kW	S507814	•		•							
*	Brûleur 7145VI 45 kW	S507818								•		
*	Brûleur 7150I 50 kW	S507815				•						
*	Flexible fioul	S58366628	•	•	•	•	•	•	•	•		

* Non représenté sur la vue

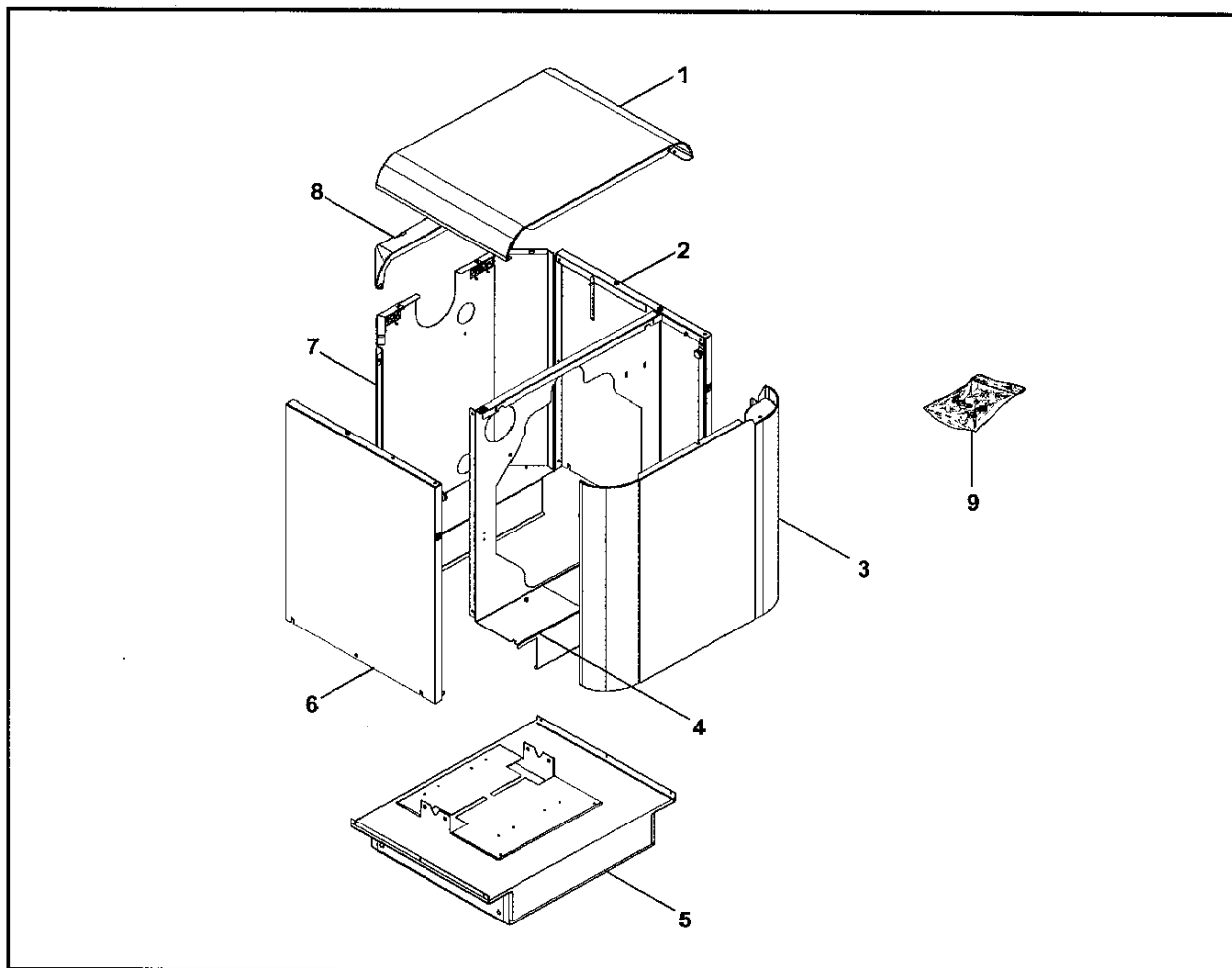
8.3 Préparateur E.C.S.



Preparateur ECS

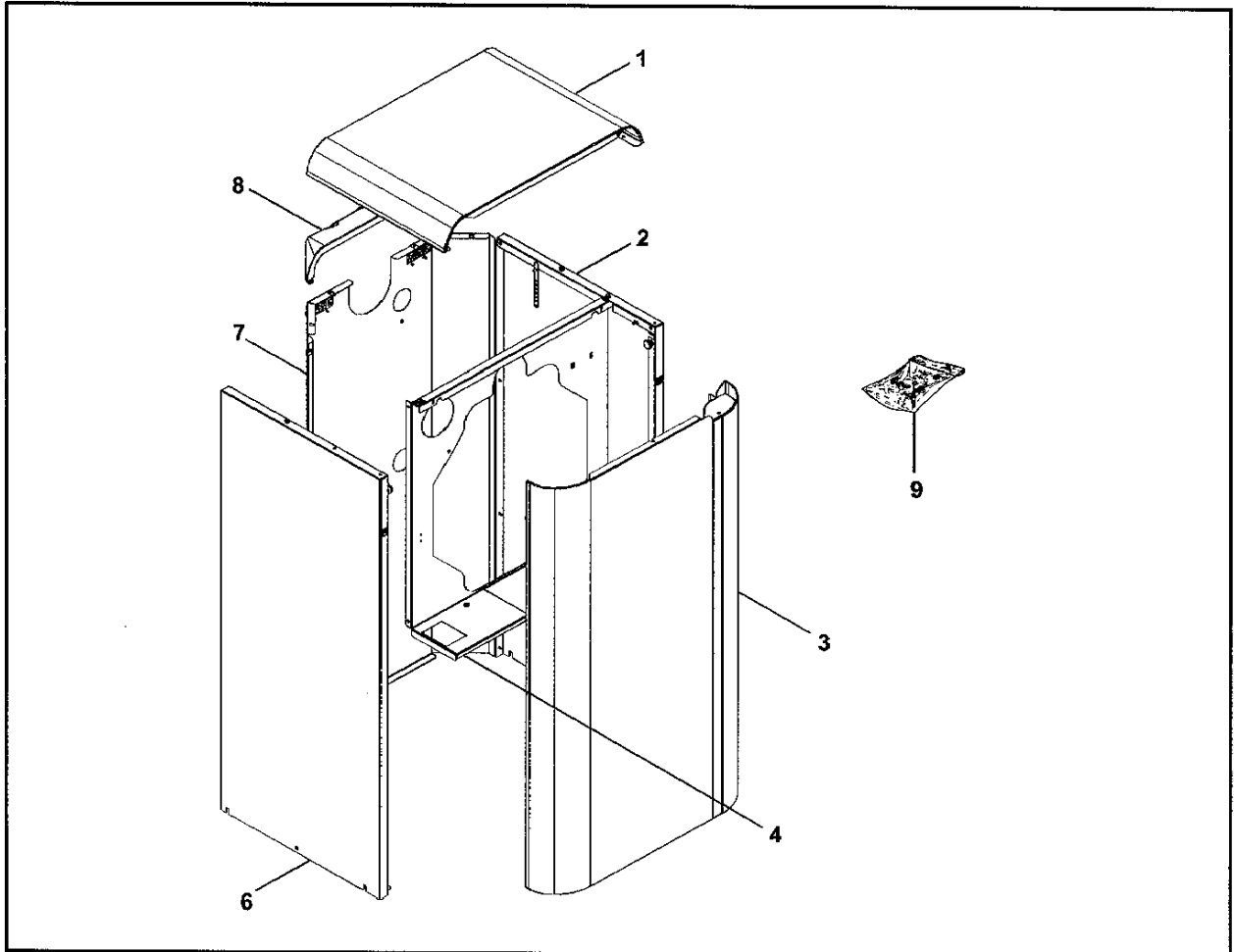
Rep	Designation	Code								Date fin	Date début
			24 Bi	30 Bi	40 Bi	50 Bi	25 BVi	35 BVi	45 BVi		
1	Préparateur	S131996	•	•			•				
	Préparateur	S137380			•	•		•	•		
2	Trappe de visite équipée	S143218	•	•			•				
	Trappe de visite équipée	S143217			•	•		•	•		
3	Tube raccordement pompe	S505411	•	•	•	•	•	•	•		
4	Pompe de charge 1" - 130	S507083	•	•	•	•	•	•	•		
5	Clapet anti-retour	S132200	•	•	•	•	•	•	•		
6	Tube départ	S133652	•	•			•				
	Tube départ	S138596			•	•		•	•		
7	Couvercle de trappe	S132324	•	•	•	•	•	•	•		
8	Tube retour	S133654	•	•			•				
	Tube retour	S139027			•	•		•	•		
9	Robinet de vidange	S17006472	•	•	•	•	•	•	•		
10	Anode équipée	S143220	•	•			•				
	Anode équipée	S143219			•	•		•	•		
11	Joint de trappe	S143216	•	•			•				
12	Pochette de joints	S500401	•	•	•	•	•	•	•		

7.4 Jaquette Ci / CVI



Jaquette C			24 Ci	30 Ci	40 Ci	50 Ci	25 CVI	35 CVI	45 CVI	Date fin	Date début
Rep	Designation	Code									
1	Dessus	S131604B	•	•							
	Dessus	S137358B			•	•	•	•			
2	Côté droit équipé	S132455B	•	•			•	•			
	Côté droit équipé	S138292B			•	•	•	•			
3	Façade avant équipée	S132453	•	•	•	•	•	•			
	Façade interne équipée	S507882	•	•							
4	Façade interne équipée	S507884			•	•					
	Façade interne équipée	S507883					•				
	Façade interne équipée	S507885						•	•		
	Façade interne équipée	S507885							•	•	
5	Socle	S134210	•	•			•				
	Socle	S137653			•	•	•	•			
6	Côté gauche équipé	S132456B	•	•			•	•			
	Côté gauche équipé	S138293B			•	•	•	•			
7	Panneau arrière équipé	S132457B	•	•	•	•	•	•			
	Panneau arrière équipé	S138205B							•		
8	Coiffe arrière	S131558E	•	•	•	•	•	•			
	Sachet de visserie	S500499	•	•			•				
9	Sachet de visserie	S504664			•	•	•	•			
	Sachet de visserie	S504664			•	•	•	•			

7.5 Jaquette Bi / BVi



Jaquette B

Rep	Designation	Code								Date fin	Date début
			24 Bi	30 Bi	40 Bi	50 Bi	25 BVi	35 BVi	45 BVi		
1	Dessus	S131604B	•	•			•				
	Dessus	S137358B			•	•		•	•		
2	Côté droit équipé	S132232B	•	•			•				
	Côté droit équipé	S137361B			•	•		•	•		
3	Façade avant équipée	S132231	•	•	•	•	•	•	•		
	Façade interne équipée	S507880	•	•							
4	Façade interne équipée	S507884			•	•					
	Façade interne équipée	S507881					•				
	Façade interne équipée	S507885						•	•		
6	Côté gauche équipé	S132233B	•	•			•				
	Côté gauche équipé	S137362B			•	•		•	•		
7	Panneau arrière équipé	S132235B	•	•	•	•	•	•	•		
	Panneau arrière équipé	S138287B								•	
8	Coiffe arrière	S131558E	•	•	•	•	•	•	•		
9	Sachet de visserie	S500398	•	•			•				
	Sachet de visserie	S504665			•	•		•	•		

8.6 Tableau de commande

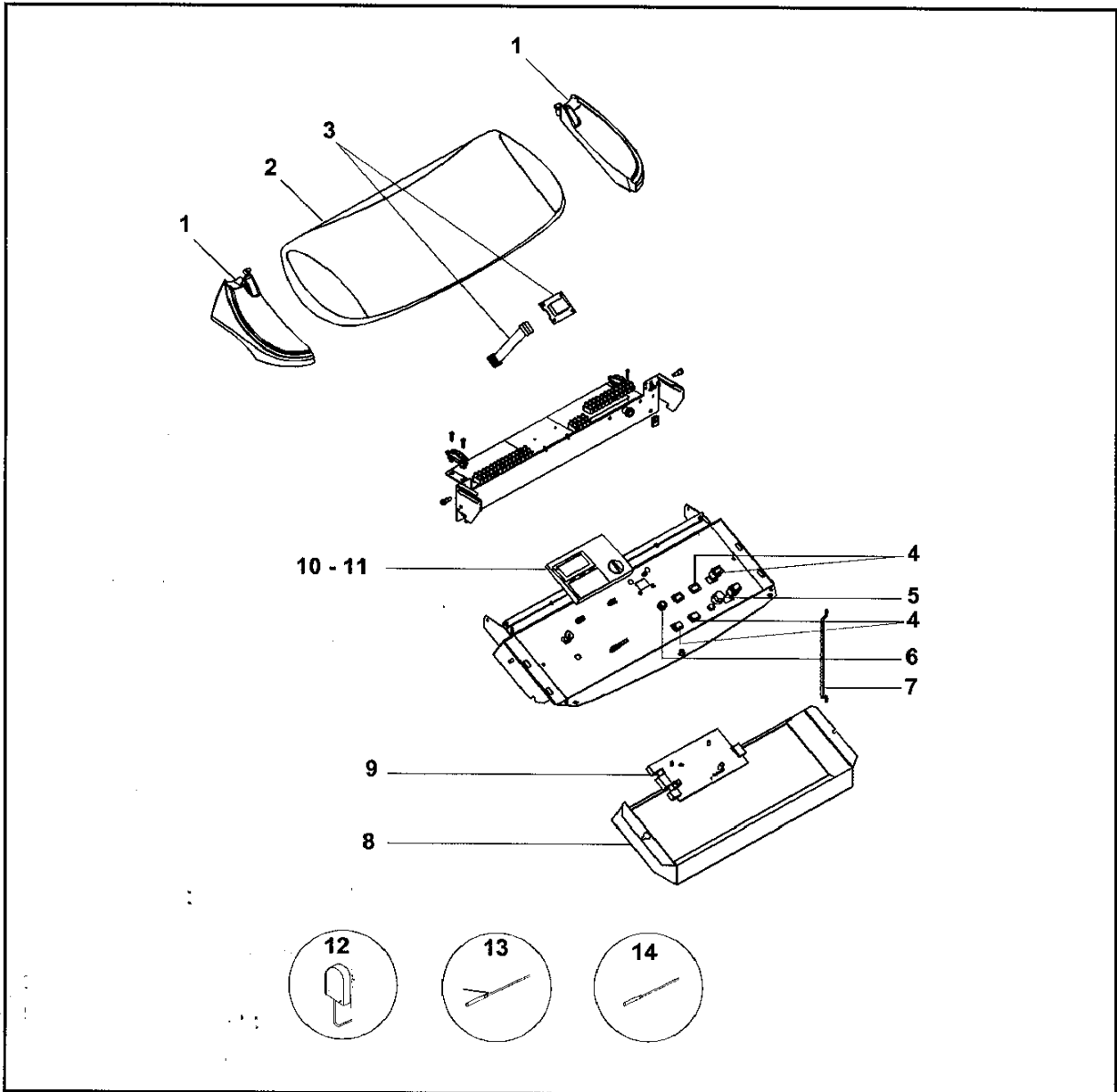


Tableau de commande

Rep	Designation	Code								Date fin	Date début
			24 Ci-Bi	30 Ci-Bi	40 Ci-Bi	50 Ci-Bi	25 Cv-BvI	35 Cv-BvI	45 Cv-BvI		
1	Coins + fixations	S502344	•	•	•	•	•	•	•		
2	Couvercle tableau	S134837	•	•	•	•	•	•	•		
3	Afficheur + câble liaison	S500453	•	•	•	•	•	•	•		
4	Sachet voyants + porte fusible	S500389	•	•	•	•	•	•	•		
5	Thermostat de sécurité	S17006955	•	•	•	•	•	•	•		
6	Fusible 4 A 5x20	S15803592	•	•	•	•	•	•	•		
7	Béquille	S132377	•	•	•	•	•	•	•		
8	Fond de tableau de commande	S132344	•	•	•	•	•	•	•		
9	Carte électronique + fixation	S500391	•	•	•	•	•	•	•		
10	Module d'ambiance	S500452	•	•	•	•	•	•	•		
11	Embase module	S500393	•	•	•	•	•	•	•		
12	Sonde extérieure	S500226	•	•	•	•	•	•	•		
13	Sonde ECS	S500173	•	•	•	•	•	•	•		
14	Sonde chaudière	S500174	•	•	•	•	•	•	•		
15	Sachet interrupteurs	S500390	•	•	•	•	•	•	•		
16	Thermostat régulation	S500397	•	•	•	•	•	•	•		
17	Manette	S17004739	•	•	•	•	•	•	•		
18	Ens. Tableau de commande	S131691	•	•							
	Ens. Tableau de commande	S137659			•	•	•	•	•		
19	Toron de câblage	S134704	•	•	•	•	•	•	•		



www.ideal-standard.fr

157, Avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 58 00
Télécopie : + 33 (0)1 45 91 58 90

BAXI S.A. au capital de 48 402 499 €
RCS Bobigny B 602 041 675 A.P.E 282 D
A BAXI GROUP company